VOLUME XVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 FEVRIER 1930 — NUMERO 36



Adressez tout... "L...
Canada ... $2.00
Etats-U... $2.50
Europe ... $3.00

# LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 517
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

## L'AMENDEMENT QUEEN EST BATTU

### Le premier vote de la session se prend à mains levées — Les trois gouvernements des prairies surveillent attentivement la situation du marché au grain, dans l'intérêt des producteurs

Le débat sur l'adresse, dont la clôture est annoncée de jour en jour, demeure inachevé au moment où nous écrivons. La parole est à M. Joseph Bernier qui occupera sans doute la séance de mardi soir. La plupart des députés, à propos du discours du trône, ont parlé sur les sujets les plus divers. Rien de bien particulier à signaler.

**Premier vote**

La Chambre a pris son premier vote, à mains levées, sur l'amendement Queen blâmant le gouvernement de n'avoir pas fait mention du problème du chômage dans le discours du trône. Il a été repoussé à une très grosse majorité.

Avant le vote, M. Ivens (travailliste, Winnipeg) avait proposé comme solution au chômage l'abolition du capitalisme et l'établissement d'une république coopérative socialiste. Mme Rogers (libérale, Winnipeg) avait défendu le gouvernement progressiste contre les attaques du chef conservateur, M. Hoey avait parlé d'abolir le département fédéral d'immigration et d'employer cet argent à constituer un fonds de prêts pour les fermiers.

En proposant l'adoption en seconde lecture du bill ratifiant l'accord entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, l'hon. W.-J. Major, procureur général, a passé en revue toutes les phases de la lutte du Manitoba pour la conquête de ses ressources naturelles. Le bill a reçu sa deuxième lecture lundi après un long discours de M. Queen.

S.-J. Farmer (travailliste, Winnipeg), au cours du débat sur l'adresse, fait une peinture noire de la situation et critique vigoureusement la politique du gouvernement. Il en est venu à discuter la loi sur les droits de succession et cite les commentaires du juge Stubbs sur un jugement du juge Donovan dans la succession Alexander Macdonald, quand le procureur général l'interrompt et invoque les règlements de la Chambre. Le président remet sa décision au lendemain; elle est en faveur de M. Major.

**Le marché au grain**

La crise que traverse le marché du grain depuis quelques jours a eu sa répercussion à la Chambre lundi. J.-T. Haig (conservateur, Winnipeg) s'est alarmé des rumeurs circulant à l'effet que le gouvernement aurait l'intention de protéger les options sur le grain et s'est élevé à l'avance contre une semblable mesure. Le premier ministre a répondu qu'aucune promesse n'avait été faite dans ce sens à aucune personne ni à aucune maison. Pour ce qui est de la situation actuelle, il n'est pas dans l'intérêt du public, croit M. Bracken, d'en dire plus long pour le moment; mais avant que le gouvernement s'engage à quoi que ce soit, la Chambre en sera prévenue. Pour l'instant, la situation est surveillée très soigneusement, en parfaite harmonie avec les deux gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta et si quelque chose se fait ce sera sans doute par les trois provinces de concert. Il s'agit, bien entendu, des intérêts des producteurs et non de ceux des spéculateurs.

A l'unanimité, la Chambre a adopté une motion demandant au gouvernement fédéral d'aider à secourir les chômeurs et d'assumer l'entière responsabilité des anciens soldats sans travail.

**Comités**

Les comités permanents de la Chambre sont constitués comme suit:

Amendements aux lois: Hon. Clubb, Major, Hoey, Mackenzie, Montgomery, McLeod; MM. Bachynsky, Beresford, Bernier, Campbell, Curran, Evans, Garson, Griffiths, Haig, Ivens, Ingaldson, Lusignan, MacKay, McKinnell, McLenaghan, Mooney, Muirhead, Queen, Mme Rogers, MM. Taylor, Tobias, Welch.

Comptes publics: Hon. Bracken, Clubb, MM. Bachynsky, Berry, Beresford, Breakey, Campbell, Cotter, Edmison, Evans, Farmer, Hryhorczuk, Ingaldson, Laughlin, McCarthy, Mooney, Munn, Newton, Poole, Rutledge, Mme Rogers.

Affaires municipales: Hon. McLeod, Préfontaine, MM. Berry, Boivin, Breakey, Cotter, Edmison, Evans, Farmer, Ferguson, Garson, Griffiths, Hryhorczuk, Ingaldson, Laughlin, Lusignan, McCarthy, McCleary, Mackenzie, McKinnell, McLenaghan, Mooney, Morton, Muirhead, Poole, Pratt, MacKay, Sigfusson, Spinks, Wolstenholme.

Agriculture et immigration: Hon. McLeod, Préfontaine, MM. Berry, Boivin, Campbell, Ferguson, Hryhorczuk, Ivens, Laughlin, Breakey, McCarthy, McGavin, Mackenzie, Munn, Muirhead, Poole, Pratt, Rutledge, Sigfusson, Spinks, Wolstenholme.

Services publics et ressources naturelles: Hon. Bracken, Mackenzie, Major, MM. Beresford, Bernier, Boivin, Curran, Lusignan, MacKay, Mackenzie, McCarthy, Mooney, Munn, Newton, Queen, Breakey, Welch.

Privilèges et élections: Hon. Bracken, Hoey, Préfontaine, MM. Bachynsky, Bernier, Boivin, Breakey, Garson, Griffiths, Ivens, McGavin, Mackenzie, Morton, Poole, Rutledge, Sigfusson, Tobias.

Bills privés, impressions, etc.: Hon. McLeod, MM. Bernier, Berry, Boivin, Curran, Farmer, Griffiths, Haig, Mackenzie, McKinnell, Morton, Munn, Newton, Mme Rogers, MM. Tobias, Wolstenholme.

## LA CONFERENCE SUR LE CHOMAGE

### On demande l'annulation de tous les accords d'immigration entre le gouvernement et les chemins de fer

La conférence sur le chômage, convoquée à Winnipeg par le maire Webb, a réuni 120 délégués. Il y avait des représentants des gouvernements de la Colombie-Anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, les maires des principales villes de ces provinces ou leurs représentants, des membres des organisations de patrons et d'ouvriers. Ils ont consacré deux jours à l'étude des différents aspects du problème.

Le maire Webb a déclaré qu'il aimerait voir 500,000 immigrants introduits chaque année au Canada, mais il est impossible de les accepter tant qu'aucun effort n'est fait pour les absorber. Comme remède à la situation, il propose une commission composée des meilleurs cerveaux dans les différentes sphères pour étudier à fond le problème de l'immigration.

**Contre la Coopérative**

M. Webb déclare que la crise du chômage, cette année, est le résultat de la décision de la Coopérative de dicter le prix du blé aux acheteurs d'Europe. Les fermiers n'ont pas encore été payés pour leur récolte de 1928, pas plus que pour celle de 1929, et ceci a entraîné le chômage de cette année, beaucoup plus que le crack financier de New-York.

Le maire Hair, de Saskatoon, croit, au contraire, que la Coopérative a procuré beaucoup de travail et contribué à la prospérité des villes de l'Ouest; mais le représentant du maire de Vancouver n'en croit pas moins les remarques de M. Webb justifiées.

**La part du fédéral**

A.-D. Cockron, fonctionnaire chargé des secours à Winnipeg, fait remarquer que le type d'immigrant a changé, qu'il n'est pas disposé à prendre une hache et à s'en aller dans le bois quand le travail manque en ville. De plus, 75 p. c. des chômeurs sont d'anciens soldats incapables de durs travaux; cette question des anciens soldats sans travail est proprement du ressort du gouvernement fédéral.

Tous les orateurs sont unanimes à déclarer que le gouvernement fédéral doit assumer une part de responsabilité dans le problème du chômage.

Une suggestion bien accueillie est celle du chef de police Newton, de Winnipeg, qui demande que le chômeur se présentant à la police pour avoir de la nourriture et un abri soit envoyé dans une institution qui en prenne soin jusqu'à ce qu'il trouve du travail, au lieu d'être arrêté comme vagabond et mis en prison.

**Résolutions**

La conférence a adopté plusieurs résolutions. L'une d'elles demande l'annulation de tous les contrats d'immigration entre le gouvernement fédéral et les chemins de fer et autres organisations d'immigration et le placement de tous les nouveaux colons par l'intermédiaire du service d'emploi du Canada. Une autre demande une conférence interprovinciale et fédérale pour l'adoption d'un système national d'assurance contre le chômage et la nomination d'une commission économique fédérale.

## EXISTE-T-IL UNE COALITION DE PRODUCTEURS DE GRAIN?

### Une requête adressée à Ottawa par un groupe de Montréalais dénonce les "Grain Growers" de Winnipeg comme entravant la liberté du commerce et entraînant le chômage des villes

Montréal. — Un groupe de citoyens de Montréal vient d'adresser à M. E.-A. McGregor, registraire à Ottawa pour les enquêtes en vertu de la loi sur les coalitions, une requête lui demandant une enquête sur les activités des "Grain Growers" de Winnipeg. Ces citoyens déclarent qu'une coalition existe et fonctionne au détriment des citoyens du Canada, principalement dans la ville de Montréal, au détriment des consommateurs, contre l'intérêt du commerce ainsi que de nos entreprises nationales, à savoir le port de Montréal ainsi que le Canadien National. "Nous vous demandons, disent-ils, de bien vouloir instituer une enquête sur une association des coopératives des fermiers de l'Ouest ayant pour effet le contrôle du blé dans les trois provinces de l'Ouest canadien".

**De fortes pertes**

Les requérants allèguent que par suite de la diminution dans l'exportation du grain les débardeurs ont perdu un million en salaires, et que la commission du port, entreprise nationale, a elle-même perdu un million de dollars.

Les signataires de la requête rapportent qu'en décembre, à son retour d'Angleterre à New-York, sir Henry Thornton, président du chemin de fer Canadien National, parlant des pertes subies par les chemins de fer du Canada, déplorait qu'en dépit de l'envoi des trains dans l'Ouest pour apporter le blé vers l'Est, les fermiers avaient préféré garder le blé dans leurs 463 élévateurs, suivant leur rapport du 16 novembre 1929, ce qui avait causé une perte de plusieurs millions de dollars pour les chemins de fer nationaux, au détriment de toutes les classes.

**Chômage qui s'en suit**

"Attendu, dit la requête, que les "Grain Growers", au nombre de trente mille membres dans les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, sont pour la plupart des immigrés qui ont été emmenés au pays à même les deniers du peuple, nous croyons qu'ils devraient respecter nos lois. Nous, nés au Canada, étant sujets britanniques, nous nous efforçons de respecter les lois passées au parlement fédéral pour les neuf provinces qui forment le Dominion. Nous vous demandons cette enquête en vertu des lois, 13 et 14 George V, chapitre 26, qui défend aux citoyens de se coaliser pour entraver le libre commerce.

"Nous avons à Montréal actuellement, disent les requérants, cinquante mille chômeurs au moins, bien que nos administrateurs déploient toute leur énergie pour faire exécuter des travaux afin de venir en aide durant l'hiver aux pauvres malheureux... Nous croyons injuste l'attitude des fermiers de l'Ouest en contrôlant le blé et en produisant le chômage l'été et l'hiver."

**De gros dividendes**

Les requérants mentionnent ensuite des chiffres extraits du rapport des producteurs de grain, du 16 novembre dernier, qui reflètent la prospérité des fermiers de l'Ouest.

Le rapport dit que la "United Grain Growers", comptant 30,000 membres, a autorisé, à sa réunion annuelle, la distribution de $252,270.72 en dividendes au taux de 8 pour cent. Ce mouvement des coopératives, disent les signataires de la requête, n'est cependant que dans son enfance. Sa prospérité a été uniforme dès le commencement.

Les signataires de la requête sont MM. Fred. Hamelin, 2086, rue Davidson; J. Larin, 2113, rue Chambly; A. Lachapelle; Louis Goulet, 2123, Chambly; D.-E. Dusablon, 2341, Cuvillier, et Donat Daigle, 2168, Aylwin.

## LES ECOLES DE SASKATCHEWAN

### Quels seront les amendements apportés à la loi scolaire?

Régina, Sask. — La législature de la Saskatchewan doit se réunir le 6 février. A mesure que l'heure approche, l'intérêt augmente par toute la province, car on a hâte de savoir quels seront les amendements apportés au bill des écoles. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il s'agit d'en bannir toute influence confessionnelle.

A la dernière session de la législature, le Dr J.-T.-M. Anderson, qui était alors chef de l'opposition, proposa un amendement pour faire enlever tous les ornements religieux des écoles et pour prohiber pour les instituteurs et les institutrices le port du costume religieux. L'amendement fut rejeté.

On s'attend à ce que parmi les premiers bills que présentera le Dr Anderson comme ministre de l'éducation soit ce même bill, couché dans les mêmes termes que l'an passé. Un des amendements suggérés donnerait aux corporations qui paient la taxe scolaire la faculté de se nommer un représentant qui serait éligible comme commissaire.

Un autre amendement statuera que lorsqu'il s'agira d'établir une école séparée, seuls les catholiques romains et les protestants voteront. Les grecs orthodoxes, les juifs et les autres sectes décideront ensuite par scrutin quelle école ils supporteront.

### Douze sénateurs millionnaires aux Etats-Unis

Le Sénat américain n'est pas une assemblée ordinaire. Il compte douze millionnaires. Sur ces douze, qu'on ne peut guère comparer aux douze apôtres (les pauvres!), dix sont républicains et deux démocrates.

Voilà un pays où il fait bon d'être "républicain".

## LA LIMITATION DES ARMEMENTS

### On discute la question du croiseur de 10,000 tonnes et du canon de huit pouces

Londres. — La discussion entre les experts réunis à la conférence de Londres pour décider si la limitation sera par catégories — les différents types de vaisseaux de guerre — ou selon le tonnage global, a amené sur le tapis le problème du croiseur de 10,000 tonnes et du canon de huit pouces. Il semble que l'on avance vers un compromis entre ces deux vieilles méthodes de réduire les armements. Les armements navals seraient limités par catégories et le transfert de tonnage d'une catégorie à une autre se ferait selon des formalités prévues.

Une difficulté s'est élevée cependant au sujet de la subdivision des croiseurs, qui fait renaître le vieux différend entre les Anglais et les Américains. Les deux nations ont des besoins différents. Les Etats-Unis ont moins de bases navales, moins de colonies; c'est pourquoi ils en tiennent pour des croiseurs de 10,000 tonnes avec canons de 8 pouces. La Grande-Bretagne a beaucoup plus d'étendue à couvrir, elle a besoin d'un plus grand nombre de croiseurs légers (4,000 ou 6,000 tonnes avec canons de 6 pouces). C'est pourquoi elle veut que les croiseurs soient subdivisés en catégories. Voilà autant de problèmes techniques que les experts ne pourront résoudre facilement.

**Les sous-marins**

Londres. — Il se pourrait que la conférence rédige un code humanitaire pour régir la guerre sur mer, spécialement en ce qui concerne les sous-marins. Au cours de plusieurs conversations qui se tiennent pour préparer la réunion plénière, il paraîtrait que certaines délégations ont insisté pour que la rédaction d'un tel code humanitaire soit inscrite sur l'agenda.

Le colonel Stimson a déclaré que si l'abolition du sous-marin était impossible, les Etats-Unis voulaient au moins en restreindre l'usage. On dit aussi que les Français voudraient même aller plus loin et rédiger un code qui comprendrait les autres types de navires de guerre.

## NOUVELLES DE PARTOUT

### Le haut-commissaire du Canada à Londres est mort

Londres. — L'hon. P.-C. Larkin, haut-commissaire du Canada à Londres depuis huit ans, est mort lundi matin. Il souffrait d'une maladie de coeur depuis deux semaines et a succombé à une attaque soudaine. Il était âgé de 73 ans.

M. Larkin était né à Montréal, de parents canadiens. Président de la "Salada Tea Co.", il avait été surnommé le "roi du thé de l'Amérique". C'est lui qui avait eu l'idée de vendre le thé par petits paquets en papier de plomb. Après avoir occupé divers postes importants dans l'Ontario, il avait été nommé haut-commissaire à Londres en 1922 par le cabinet Mackenzie King. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui à Londres. Sa femme et sa fille résidaient avec lui dans la capitale anglaise.

### Une conférence des procureurs généraux du Canada

Toronto. — Une conférence des procureurs généraux de toutes les provinces du Canada se tiendra à Toronto le 10 février pour discuter la question des opérations de Bourse.

La maison Stobie, Forlong and Co. a fait cession volontaire de ses biens, à la suite des procédures prises contre elle. Cette faillite affecte les succursales de Winnipeg, Calgary, Edmonton, Régina, Saskatoon et Moose Jaw.

### Campagnes de souscriptions pour l'"Evangéline" quotidienne

Montréal. — Une belle réunion dans la salle Saint-Sulpice a marqué l'inauguration dans la province de Québec en faveur d'une campagne de souscriptions à l'"Evangéline" quotidienne. Le Dr J.-B. Prince présidait. Les principaux orateurs ont été le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., M. Guy Vanier, le R. P. Olivier de la Motte, l'abbé François Bourgeois, M. Olivier Maurault, P.S.S., et Mgr J.-A. Richard.

### On demande des écoles d'agriculture dans les centres ruraux

A la convention des sociétés d'agriculture du Manitoba, qui s'est tenue la semaine dernière à Winnipeg, le Dr J.-R. Gunne, de Dauphin, a préconisé l'établissement d'écoles d'agriculture dans les centres ruraux pour les élèves qui ne peuvent aller au Collège d'Agriculture. Il s'est aussi déclaré en faveur des cours de brève durée pour jeunes gens et jeunes filles tels qu'ils se pratiquent à Dauphin. Cent élèves ont pris part au cours de l'année dernière. Ces cours sont de trois jours et comprennent des leçons d'appréciation d'animaux et des conférences par des professeurs du Collège d'Agriculture. Des coupes et des prix en argent sont distribués aux élèves les plus méritants.

### Ivan Schultz est élu par acclamation

M. Ivan Schultz, candidat libéral, a été élu par acclamation député provincial de Mountain. Il succède au Dr Cleghorn, décédé l'automne dernier.

La représentation libérale à la législature se trouve maintenant portée à cinq membres. Il lui manque encore l'un des députés élus aux dernières élections, par suite de la nomination du juge Robson à la cour d'appel.

La position actuelle des partis est la suivante: gouvernement, 29; conservateurs, 15; libéraux, cinq; ouvriers, trois; indépendants, deux; vacance, une.

M. Schultz est né au Manitoba en 1881 et pratique le droit à Baldur.

### Huit nouveaux députés fédéraux

Otawa. — A l'ouverture de la Chambre, le 20 février prochain, huit nouveaux députés seront présentés à l'Orateur: MM. T. Crerar (libéral), Brandon, Man.; W.-S. Murphy (C.), Lanark, Ont.; J.-L. Spankie (C.), Frontenac, Ont.; E.-O. Bertrand (L.), Prescott, Ont.; L.-A. Wilson (L.), Vaudreuil, Qué.; V. Dupuis (L.), Laprairie, Qué.; D. O'Connor (L.), Châteauguay, Qué.; G. Dumaine (L.), Bagot, Qué.

## $14.00 PAR MOIS POUR LA VIE

### Vous pouvez gagner... Voici pourquoi — Les concurrents heureux sont tout simplement des gens ordinaires qui décident d'entrer dans le Concours et de gagner

Il y a toujours assez de gens indolents qui s'imaginent qu'il est difficile de gagner et rendent, par leur abstention, la chose facile aux plus ambitieux.

Une fillette de onze ans gagna le premier grand prix du premier concours de notre journal. Elle le gagna par son labeur, et par un dur labeur, car le prix était décerné au concurrent qui récolterait le plus grand nombre d'abonnements.

Dans notre concours de casse-tête de chiffres, vous pouvez gagner le premier grand prix, $2,000.00 en or, ou $14.00 par mois durant toute votre vie, en envoyant seulement $10.00, en abonnements.

N'importe qui, homme ou femme, garçon ou fillette, peut se procurer, s'il essaie un tant soit peu, $10.00 en abonnements.

Pourquoi ne pas essayer aujourd'hui et vous décider à gagner un prix? La différence qu'il y a entre essayer et gagner consiste dans l'application un peu plus ardue de la recherche de ce problème.

**Questions et réponses**

Voici quelques-unes des questions les plus fréquentes qui nous sont faites. Lisez-les attentivement, elles vous épargneront peut-être la peine d'écrire.

Q. — Si j'envoie $10.00 comprenant cinq abonnements d'un an, puis-je adresser en même temps cinq différentes solutions du problème?

R. — Oui, mais dans le cas où l'une de vos solutions serait correcte et que vous gagneriez un prix, cette solution ne serait créditée que de la somme de $2.00 et le montant de votre prix serait déterminé par ce paiement de $2.00. Votre solution correcte ne pourrait être créditée du montant de $10.00, car aucune solution ne peut être acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée du paiement d'un abonnement.

Q. — Les lignes qui forment les fenêtres et les portes de ce dessin sont-elles des lignes de fantaisie ou représentent-elles des chiffres?

R. — Le dessin du casse-tête est composé entièrement de chiffres. Chaque ligne, droite ou courbe, représente un chiffre. Il y a un grand nombre de "sept" (7) dans ce dessin, quelques-uns sont gros, d'autres minuscules, d'autres enfin ont de très longues queues. Tous doivent être comptés.

Q. — Il y a dans le dessin un 2 et un 9 dessinés de telle façon qu'ils semblent représenter un 4. Ces chiffres valent-ils 15 ou 11?

R. — Les chiffres 2 et 9 égalent 11 (onze). Lisez les explications qui sont données à ce sujet dans la page du Concours, sous le titre "Le Problème". Comptez les chiffres comme s'ils étaient à un pouce de distance les uns des autres.

Q. — Si un abonnement est en retard d'un an, puis-je percevoir $4.00 et être crédité pour ce montant, ou si je ne suis crédité que du $2.00 qui paie l'abonnement d'avance?

R. — Vous serez crédité pour le montant de $4.00. Les abonnements en retard comptent pour vous comme s'ils étaient nouveaux ou comme s'ils étaient des renouvellements d'abonnements payés d'avance.

Q. — Puis-je m'inscrire et envoyer ma solution maintenant avec $2.00 ou $4.00, et attendre quelque temps pour vous adresser la balance du $10.00 requis pour le premier prix?

R. — Oui. Mais n'oubliez pas d'écrire: "Second paiement" sur les abonnements que vous enverrez plus tard. Vous serez sûr alors de recevoir plein crédit.

Nous répondrons de temps à autre, dans cette page, à d'autres questions qui pourront surgir. Mettez-vous au travail dès maintenant. N'attendez pas à la dernière minute, vous n'aurez peut-être pas la chance d'entrer dans ce Concours de casse-tête, et si vous ne vous inscrivez pas, vous ne pouvez gagner.

**Juges du Concours**

Quatre hommes bien connus seront choisis par le directeur comme juges ou comme représentants des concurrents dans l'épreuve finale du concours. Les noms des juges seront donnés dans une édition subséquente.

## BEL AVENIR DE L'AVICULTURE

### D'ici quatre ou cinq ans, le Manitoba produira un surplus de miel pour l'exportation

L'Association des Apiculteurs du Manitoba a tenu la semaine dernière, à Winnipeg, sa vingt-troisième convention annuelle. M. W.-G. Le Maistre, de la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa, a été le principal orateur. Il a donné aux apiculteurs des conseils basés sur l'expérience, insistant sur la qualité du produit. Les trois facteurs essentiels du succès dans le commerce d'exportation, a-t-il dit, sont le maintien d'une qualité supérieure, la continuité de l'approvisionnement et la vente au moyen d'une agence unique.

D'après M. Le Maistre, d'ici quatre ou cinq ans, les apiculteurs du Manitoba produiront probablement un surplus pour l'exportation. Aussi le professeur s'est-il attaché à exposer ce que demande ce marché. L'inspection et le classement du produit sont nécessaires pour assurer l'uniformité. Les ventes d'exportation des apiculteurs de l'Ontario ont augmenté quand ils ont adopté ces mesures. Aujour- supérieur que celui ETAOI ETA EE d'hui, le miel du Canada n'a de supérieur que celui de la Nouvelle-Zélande.

**Vente du miel**

M. Le Maistre a décrit la méthode de vente du miel dans l'Ontario. Elle se fait par le courtier en gros qui l'emmagasine et le vend aux embouteilleurs. Ceux-ci le mélangent et le vendent aux grossistes qui le distribuent aux détaillants. Cette méthode est inférieure à celle des apiculteurs de la Nouvelle-Zélande qui se servent d'un agent unique, lequel a son propre établissement d'embouteillage et distribue directement aux détaillants.

Le Rév. Frère T. Pineault, C.S.V., a donné une causerie fort instructive sur l'aménagement du rucher.

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a félicité les apiculteurs de leurs succès à l'exposition royale de Toronto. Il a parlé en anglais et en français.

**Production au Manitoba**

M. L.-T. Floyd, apiculteur provincial, a donné des chiffres intéressants sur la production au Manitoba. Elle a été, l'année dernière, de près de sept millions de livres. Il y avait 47,595 ruches au printemps et 42,726 à l'automne. On a extrait un total de 6,899,399 livres de miel, soit 144 livres par ruche. Le prix de gros a été d'environ dix sous la livre au char et le prix de détail d'environ quinze sous. Quinze apiculteurs, en 1929, ont produit un char de miel — 24,000 livres — ce qui est deux fois autant que n'importe laquelle des années précédentes.

M. G.-L. Jarvis, de Brantford, Ont., a préconisé l'hivernage en plein air, assurant qu'il donne de meilleurs résultats que l'hivernage en cave.

M. B.-A. Tedford, de McCreary, a été élu président de l'association. Parmi les directeurs, nous relevons le nom du Rév. Frère T. Pineault, de la Maison Saint-Joseph, d'Otterburne.

MONTREAL. — Le sénateur Dandurand est de retour d'Europe où il est allé siéger au conseil de la Société des Nations.

FREDERICTON, N.-B. — La Législature provinciale du Nouveau-Brunswick s'ouvrira le 27 février.

WASHINGTON. — L'ancien président William-Howard Taft a démissionné comme juge en chef de la cour suprême des Etats-Unis, pour raison de santé. Il est âgé de 72 ans.

### Une demi-heure de français au radio

**Le vendredi 7 février, de 7 h. à 7 h. 30 du soir (heure de Winnipeg) au poste CKY, la Compagnie Parent, de Winnipeg, donnera un deuxième concert français. Le succès remporté par sa première audition, au mois de janvier, dit assez que l'initiative est intéressante et vaut d'être encouragée.**

# ECHOS D'EUROPE

## Une disparition qui cause une vive sensation

Paris. — La disparition du général Alexandre-Paul Koutiepoff, qui a succédé au grand-duc Nicolas comme chef des exilés russes, est la sensation du moment, et les journaux consacrent des colonnes à cet événement. La police est à scruter plusieurs versions, mais une seulement semble plausible. C'est le témoignage d'un homme disant que Koutiepoff a été enlevé en plein jour dans une rue de Paris, pendant qu'il faisait le trajet entre sa demeure et le club des officiers russes. Le témoin prétend avoir vu transporter le général dans un taxi. Les amis du général craignent qu'il n'ait été assassiné par des ennemis politiques.

La police a appris que Koutiepoff était un des clients d'une banque dont les directeurs furent arrêtés récemment pour vente alléguée d'actions sans valeur. Il avait cinquante mille francs à la banque.

## Le communisme dans l'armée française

Paris. — Des nouvelles disant que des groupes communistes avaient été établis dans l'armée française ont soulevé ici tout un émoi. Une dépêche de Nancy au "Matin" déclare que les documents qui semblent révéler une organisation solide et la présence de groupes communistes affiliés à Moscou dans quarante régiments français ont été découverts par la police.

Ces documents ont été trouvés dans la maison d'un prétendu communiste, Louis Hote; ils donnent des détails sur l'organisation communiste et antimilitariste dans les districts militaires. Hote a été arrêté sous l'accusation d'avoir incité des soldats à la révolte et fait de la propagande anarchiste.

## Experts militaires renvoyés de Berlin

Berlin. — A la demande du gouvernement allemand, la conférence des ambassadeurs a décidé de renvoyer de Berlin les experts militaires français et anglais nommés lorsque fut dissoute la commission militaire interalliés. Ces experts chargés de surveiller le désarmement de l'Allemagne conformément aux dispositifs du traité de Versailles n'ont plus de raison de continuer leurs fonctions depuis les derniers arrangements.

## Installation d'un poste de radio dans la Cité Vaticane

Cité du Vatican. — S. S. le Pape Pie XI a reçu le sénateur William Marconi et s'est entretenu avec lui au sujet de l'installation, dans la Cité Vaticane, du télégraphe sans fil, qui procurerait au Saint-Père de meilleures communications avec le monde que celles qu'il a actuellement.

## Victoria de Suède est gravement malade

Stockholm, Suède. — L'état de la reine Victoria de Suède, qui est malade dans sa villa, en Italie, commence à inspirer des craintes. La reine, qui est âgée de 68 ans, est invalide depuis plusieurs années.

## Deux villes allemandes vont se fusionner

Berlin. — Deux villes allemandes vont se fusionner. C'est Barmen et Elberfeld, ces deux grands centres de l'industrie textile qui vivaient côte à côte et qui se disposent à se réunir administrativement, en raison de la réorganisation communale réalisée dans la région de la Ruhr.

Ces villes vont renoncer à leur appellation personnelle pour former l'unique ville de Wuppertal; c'est le nom de la rivière qui traverse la grande agglomération industrielle.

## Un concile oecuménique

Rome. — A en croire les correspondants de la Cité Vaticane de plusieurs journaux, le Souverain Pontife projette de convoquer à la fin de la présente année le premier concile oecuménique depuis 1870.

## Nouvelle politique anglaise en Palestine

Jérusalem. — Un journal arabe de grande réputation annonce que le gouvernement britannique basera sa politique future en Palestine sur une nouvelle interprétation de la note Balfour. Cette nouvelle politique comporterait l'établissement d'un parlement palestinien et la restriction de l'immigration juive suivant la faculté d'absorption du pays.



## Bordeaux va avoir ses gratte-ciel

Paris. — Se trouvant en face des mêmes difficultés que la ville de New-York, c'est-à-dire une population s'accroissant chaque jour et un terrain restreint — la municipalité bordelaise a pris un arrêté autorisant la construction de maisons dont la hauteur permise dépassera de beaucoup celle autrefois autorisée. Ainsi Bordeaux va bientôt avoir ses gratte-ciel.

## Mort d'Emma Destinn

Berlin. — La prima donna Emma Destinn est décédée à Budweis, Tchécoslovaquie, à l'âge de 51 ans. Mme Destinn était née le 29 février 1878 à Prague, en Bohème. Elle était, au début du siècle, une des cantatrices les plus célèbres de l'Europe.

# LE DICTATEUR ESPAGNOL DONNE SA DEMISSION

## Le général Berenguer lui succède et va procéder à la formation d'un nouveau cabinet

Madrid. — Le premier ministre Primo de Rivera, dictateur d'Espagne depuis 1923, a démissionné avec son cabinet. La démission est venue après une journée mouvementée au cours de laquelle les rumeurs et les négociations officielles se suivaient continuellement. Il y avait beaucoup d'agitation dans les milieux politiques en ces derniers temps. Le dictateur avait publié un manifeste où il demandait aux principaux officiers de l'armée de lui dire si sa dictature devait continuer. Ce n'est qu'après une réunion du cabinet, mardi soir, qu'on apprit la démission de Primo de Rivera. Il se rendit au palais porter sa démission et celle de son cabinet. Puis il annonça la nouvelle aux journalistes en ajoutant que son successeur serait le général Damaso Berenguer, chef d'état-major du roi Alphonse. Le général, qui s'est illustré au cours de la campagne au Maroc, a procédé immédiatement à la formation de son cabinet.

### Bagarres

Plus de 500 personnes, des étudiants pour la plupart, se réunirent devant le palais royal et en vinrent aux mains avec les gardes. On dit que deux étudiants furent blessés. Les manifestants portaient des bannières avec l'inscription: "Vive la république!" Ils se reformèrent et défilèrent à travers les rues de la ville, en continuant à insulter la monarchie. Ils furent de nouveau dispersés sans effusion de sang à la Puerta del Sol.

### Déclarations

Le général Primo de Rivera, dans une déclaration qu'il vient de publier pour expliquer sa démission, dit qu'il est temps pour lui de prendre quelque repos pour réparer sa santé.

Il rappelle qu'il a passé 2,326 jours dans l'inquiétude et le travail, mais que si Dieu le veut il se dévouera encore pour son pays jusqu'à sa mort.

## Une grève que l'aide du gouvernement fait échouer

Le Havre, France. — Le départ du paquebot français l'"Ile-de-France" pour New-York a été retardé, au dernier moment, par suite d'une grève de l'équipage. La compagnie a annoncé que le retard serait de 24 heures. Elle s'est adressée au gouvernement, et une centaine de marins ont été dirigés en toute hâte de Cherbourg sur le Havre pour remplacer les grévistes.



## AVIS

"Saint Nicholas Mutual Benefit Association"

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Michael Hawryluk, marchand, John Zawidowski, entrepreneur de pompes funèbres, John Tymkowitch, constructeur de wagons, Peter Oleksiw, prêtre, Peter Humnicki, peintre, John Żarowski, imprimeur, Theodore Stefanik, notaire public, Jacob Baryluk, constructeur de wagons, Karol Protasiewich, fabricant d'outils, Nicholas Hladki, peintre, Nikola Probizny, briquetier, Eugen Krawchuk, mécanicien d'autos, John Melnychuk, contrôleur, Dmytro Yeskewich, commis de magasin, Harry Kipitanchuk, machiniste, Michael Andrusyszyn, charpentier et Nikola Sawula, mécanicien d'autos, tous de la Cité de Winnipeg et de la province du Manitoba, s'adresseront au Parlement du Canada, à sa session actuelle, pour obtenir un acte les incorporant, eux et d'autres personnes, qui pourront devenir par la suite membres de la Société, comme société de bienfaisance fraternelle sous le nom de "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", avec pouvoir d'acquérir l'ensemble ou toute partie des droits et propriétés et d'assumer les obligations et engagements de la "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", corporation incorporée sous l'Acte des Compagnies de la Province du Manitoba.

Daté dans la ville d'Ottawa, le vingt janvier 1930.

EWART, SCOTT, KELLEY & KELLEY,
Avocats pour les requérants.

VOLUME XVII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 FEVRIER 1930 — NUMERO 36

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.
ROOSEVELT.

# LA LIBERTÉ

On a trois ou quatre fois l'occasion dans sa vie d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche.
René BAZIN.

## ÉCOLES PUBLIQUES ET ÉCOLES PRIVÉES

**Le *Free Press* de Winnipeg du 28 janvier dernier a reproduit un articulet du *Chicago Daily News* prenant la défense des écoles privées aux Etats-Unis. Elles sont un stimulant pour les écoles publiques, dit le journal de Chicago, et, de ce chef, une excellente chose. Il serait indigne de l'esprit qui doit être celui d'un régime démocratique, ajoute-t-il, de tenter la suppression de ces écoles par la force.**

Cette reproduction nous suggère quelques réflexions.

L'émulation que l'école privée procure à l'école publique serait une raison suffisante de son existence, dit le journal américain. Il y a des raisons beaucoup plus profondes et, certes, meilleures que celle-là. On peut être assuré que ce n'est pas cette raison qui pousse les catholiques de Winnipeg à se saigner à blanc pour soutenir les leurs. Cependant, la raison donnée par le journal de Chicago n'est pas sans valeur.

Tout monopole est mauvais, qu'il soit monopole d'Etat ou monopole privé; entre les deux, le monopole d'Etat est le plus détestable. Le monopole coûte cher aux contribuables et leur donne, d'ordinaire, un service inférieur. Le monopole scolaire ne sort pas de la règle générale. Les écoles privées, en stimulant les écoles publiques, rendent un service précieux à la cause de l'instruction publique. Il conviendrait que l'autorité publique le reconnût d'une manière pratique. Le Gouvernement, qui représente non pas telle ou telle section de la population, mais le peuple tout entier, devrait rémunérer l'école privée pour ce service qu'elle rend à la cause commune. Il le pourrait facilement en lui donnant une partie des octrois qu'il prélève sur tous les contribuables.

Que le Gouvernement fixe, par un programme, ce que le *Chicago Daily News* appelle *"its standards"* du degré d'instruction qu'il désire pour ses administrés. A cela pas d'objection; s'il veut rester dans la limite de ses droits, il ne peut demander davantage; aller plus loin, c'est envahir le domaine du droit des parents. Toutes les écoles qui se conformeraient à ce *standard* d'instruction devraient participer aux octrois du gouvernement sur une base de parfaite égalité. C'est ce qui se fait dans d'autres pays, notamment en Belgique, à la satisfaction de tous les contribuables. Ce serait un régime beaucoup plus juste que celui qui est en vigueur au Manitoba.

Dans notre Canada, pays chrétien pourtant, il se produit en certaines provinces cette anomalie qui est non seulement une impiété, mais un manque de bon sens le plus élémentaire: l'autorité civile réserve toutes ses faveurs aux écoles neutres et laisse mourir de faim celles qui, tout en donnant l'instruction que donnent les écoles neutres et parfois meilleure, y ajoutent la formation chrétienne. Que les écoles publiques existent pour ceux qui les préfèrent, soit; mais qu'elles soient seules à recevoir les subsides du Gouvernement, voilà qui n'est ni juste, ni raisonnable. C'est du bon sens à l'envers.

L'opinion publique va-t-elle tenir encore longtemps à un régime qui est aussi peu raisonnable qu'il est peu chrétien? Nous ne serions pas fâchés de voir autre chose au Manitoba.

LA *LIBERTE.*

## EN MARGE DE LA CONVENTION DES APICULTEURS

La convention des Apiculteurs du Manitoba, qui s'est tenue ces jours derniers à Winnipeg, mérite quelques brefs commentaires.

Sur les 2,800 apiculteurs que compte l'association, il y en a une couple de cents de langue française; l'industrie des abeilles est en voie de progrès parmi les nôtres, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les membres de la convention ont honoré l'un de nos compatriotes en le choisissant comme l'un des directeurs de leur association. Cet honneur est échu au Rév. Frère Pineault, C.S.V., de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, un apiculteur émérite dont la compétence et les succès sont bien connus dans la province.

Le Frère Pineault était d'ailleurs l'un des conférenciers au programme da la convention. Il avait été chargé de traiter l'important sujet de l'aménagement du rucher. Sa causerie illustrée, pleine d'observations et de démonstrations pratiques basées sur une longue expérience, fut très appréciée de l'auditoire, qui se montra extrêmement sympathique et applaudit chaleureusement l'humble religieux des Clercs de Saint-Viateur.

Le nouveau directeur canadien-français, qui est un excellent patriote en même temps qu'un apiculteur renommé, a songé tout de suite à introduire un peu de français dans ces conventions. Nous croyons savoir que c'est à son instigation qu'une demande dans ce sens a été faite au président. Elle a été favorablement accueillie et nos compatriotes ont eu le plaisir d'entendre l'honorable Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, adresser la parole en français et en anglais. Ajoutons qu'au cours de l'une des séances, l'on a soulevé la question d'organiser une section française pour les nôtres.

Cette bienveillance à l'égard de l'élément français et cet hommage au mérite d'un religieux valent d'être soulignés au moment où, dans la province voisine, l'enseignement du français et de la religion est en butte aux attaques que l'on sait.

Pour revenir au rucher de la Maison Saint-Joseph, il a donné la plus forte moyenne de rendement au Manitoba: 24,500 livres de miel pour 98 ruches — soit une moyenne de 252 livres par ruche. Il a été à l'honneur depuis plusieurs années pour le rendement, l'ordre et la propreté.

Et ce n'est pas seulement en apiculture que la Maison Saint-Joseph se signale par ses succès. Dans les autres branches de l'agriculture, industrie laitière, volailles, etc., elle est aussi en vedette et remporte des prix.

C'est un grand bienfait pour le Manitoba d'avoir des religieux de cette valeur adonnés à une oeuvre d'éducation agricole. Les jeunes gens formés sous leurs soins sont à bonne école et ne pourront manquer de réussir plus tard, s'ils mettent à profit les leçons qu'ils reçoivent et les exemples qu'ils ont sous les yeux.

Tous les cultivateurs peuvent aussi profiter de l'expérience de la Maison Saint-Joseph. Alors qu'un peu partout l'on se plaint que la terre ne paie plus, cette institution agricole, malgré des débuts très difficiles, a réussi à se maintenir et à prospérer. Ce que les Clercs de Saint-Viateur ont pu faire en grand à Otterburne dans le domaine de la culture mixte, tout fermier intelligent peut le faire en petit avec chance égale de succès.

D. F.

### 250 requêtes en divorce

Ottawa. — Il y aura tout près de 250 requêtes en divorce, cette session-ci, au Parlement, et les Chambres étudieront pour la troisième fois un projet de loi devant donner à l'Ontario un tribunal en divorce.

## M. CHARLES ARBEZ

Un homme vient de disparaître de la scène de nos activités nationales, Charles-Joseph-Henri Arbez, de Saint-Claude, Manitoba. Il a été et restera pour nous un modèle de ce que peut et doit faire un membre de la minorité française dans cette province. Une instruction primaire ordinaire, appuyée par des lectures intelligentes et soumises à une grande puissance d'analyse lui permirent de se mettre au courant de toutes les questions d'intérêt national et de se faire sur chacune une opinion précise et sûre.

Simple marchand de campagne, il fut tour à tour juge de paix, conseiller municipal et maire dans sa municipalité où pourtant l'élément français est nettement en minorité. Dans tous les milieux où il a été appelé à pénétrer, il a conquis de vives sympathies et a laissé l'impression d'un homme intelligent, dévoué à sa religion et à sa race, mais sans intransigeance inutile. Prosélyte par nature, il a su rallier un grand nombre d'Anglais à nos idées et à une sympathique considération de ce que nous regardons comme nos droits. Il s'était fait de nombreux amis dans les milieux parlementaires et jouissait de l'estime marquée du maire Webb de Winnipeg.

Sa mort ne saurait passer inaperçue de nos lecteurs.

## SPECULATION

Le *Free Press* du 3 février contient un article de rédaction sur les abus qu'on soupçonne dans le monde des courtiers, abus qui ont amené l'autorité à mettre un certain nombre de ces messieurs en état d'arrestation.

Il y a beau temps que les petites gens ont été mis en garde contre les dangers de la spéculation. Ils jouent les yeux fermés contre gens qui les ont ouverts; le résultat est facile à prévoir: pour un qui gagne cent perdent, et celui-là même qui a gagné un jour se fera reprendre par les requins de la finance quelques jours ou quelques semaines plus tard.

Le *Free Press*, après avoir parlé des méthodes abusives d'un certain nombre de courtiers, dit: *"Si ces pratiques étaient en usage courant, il s'en suivrait que les courtiers pourraient manipuler à leur gré la quote des valeurs, les faire monter ou descendre à volonté, avec l'effet certain d'attraper les victimes dans les deux mouvements."*

N'est-ce pas ce qui est arrivé à 99 pour cent des petits spéculateurs qui sont allés risquer leur argent depuis quelques années, pour le voir disparaître comme par enchantement sans qu'ils n'y comprissent goutte. Qui dira les sommes effrayantes perdues par notre classe fermière dans ces opérations? Depuis vingt ans ils se sont fait plumer régulièrement, et malgré cela, la folie de la spéculation entraine toujours de nouvelles victimes vers le gouffre.

Le *Free Press* tire la morale au cours de son article: *"De toute évidence*, dit-il, *la morale de tout cela, c'est que le petit épargnant ne doit pas risquer son argent sur marge. Il est non seulement la victime du changement des cours, mais la proie facile des manipulateurs des valeurs en Bourse."*

Et le *Free Press* ajoute: *"Nous nous rendons compte de l'inutilité de risquer un conseil en pareille matière. Le petit épargnant est convaincu qu'il a droit de tenter fortune dans cette fosse aux lions et il ira."*

Nous aimons trop les nôtres pour ne pas souhaiter que ceux qui seront mangés ne soient pas pris parmi eux.

Mais le seul moyen de n'être pas croqués est de ne fréquenter ni les lions ni les requins...

Ottawa. On apprend que le sénateur Dessaulles, qui a eu 103 ans en septembre dernier ne pourra pas assister cete année encore aux séances du Sénat. Il n'y a pas assisté non plus l'an dernier. Ce qui veut dire que le siège de M. Dessaulles deviendra automatiquement vacant, parce qu'inoccupé pendant deux sessions consécutives.

## UNE APPRÉCIATION SUR L'"ART D'ÊTRE HEUREUSE"

**Françoise Michel, directrice de la page du "Foyer" de l'"Action Catholique", apprécie en ces termes l'"Art d'être heureuse":**

Quel beau livre que "L'Art d'être heureuse", et quelle femme d'élite fut Annette Saint-Amant!

Lorsque nous apprimes, nous Canadiennes françaises de l'Est, la mort de Madame Donatien Frémont (Annette Saint-Amant), épouse du directeur de la "Liberté", de Winnipeg et ancienne chroniqueuse du "Patriote de l'Ouest", nos regrets furent unanimes et sincères. C'était le témoignage, un peu tardif, de notre admiration envers cette ancienne Québécoise, femme d'élite, journaliste appréciée, qui avait tant fait, dans l'Ouest canadien, pour l'honneur de notre religion, de notre patrie et de notre nationalité.

En parcourant son beau livre, voilà que tous nos regrets se ravivent; nous voudrions que cette vie précieuse n'eût point encore franchi les rives éternelles.

Madame Frémont est pourtant morte... Elle était jeune, elle avait un foyer, un mari, une enfant... Le Créateur l'avait comblée des plus beaux dons du coeur et de l'esprit, elle avait une plume bien formée et fort utile. Elle avait une âme d'apôtre, apôtre familial, apôtre social! Apôtre de la beauté, apôtre de la vérité! Elle prêchait l'attachement au foyer et, par extension, à la grande famille humaine; elle savait contempler et décrire à merveille les beautés de la nature, les mystérieuses et subtiles beautés d'un ciel étoilé, d'un firmament ensoleillé, d'un jour radieux.

Elle écrivit, un jour: "Un élément de beauté, si mince soit-il, est en effet nécessaire à toute vie.". Cet élément, nous le retrouvons partout dans son oeuvre littéraire, écho prolongé de son émouvante vocation.

Apôtre de la vérité, elle le fut sans relâche durant sa trop brève carrière et les bons conseils contenus dans "L'Art d'être heureuse" sont là comme des preuves vivantes de ce grand apostolat.

Le premier chapitre de "L'Art d'être heureuse" porte en exergue cette phrase spirituelle de Gustave Droz: "Le plus souvent on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes: quand on les a sur le nez".

Annette Saint-Amant, s'inspirant de la présente maxime, écrit: "Vous désirez être heureuse, mais le voulez-vous? Le voulez-vous sincèrement, ardemment, avec persévérance et conviction? Allez-vous, vous-même, à sa recherche ou bien attendez-vous dans la désolation, dans l'ennui, que le hasard lui fasse croiser votre chemin? Appliquez-vous à le conquérir la même finesse que vous mettez à satisfaire le moindre de vos caprices, le même souci que vous apportez au choix d'une toilette, à l'achat d'un meuble nouveau?

"La plupart des menus ennuis dont la multiplicité finalement nous accable sont la conséquence de nos défauts mignons, bien plus que celle des événements extérieurs ou de la prétendue malice du prochain. Alors, trêve de récriminations! Nous voulons être heureuses: allons à la conquête de notre bonheur! Tout d'abord, corrigeons nos défauts. En devenant meilleures, nous aurons toutes les chances de proclamer à notre tour que "le plus souvent on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes, lorsqu'on les a sur le nez".

Voilà de la vérité en pièce. Et, si vous lisez le livre d'Annette Saint-Amant, vous en trouverez, à toutes les pages, de ces réflexions sérieuses et justes. C'est assurément ce qui fait la grande valeur de "L'Art d'être heureuse", ce qui lui confère une incontestable supériorité. Pas de fadaises, pas de phrases sans but, pas de discours inutiles, mais une véritable discipline d'énergie embellie par la noblesse des sentiments et la beauté du style.

Trente-sept sujets différents sont traités dans l'espace de deux cents pages. Un peu d'histoire, quelques légendes, des notes de critique complètent une première partie entièrement écrite dans l'intérêt moral et même matériel des femmes de chez nous. Comme l'espace nous manque pour donner notre appréciation sur chacune des chroniques, nous nous bornerons à la citation de leur sujet: L'Art d'être heureuse; Aimer sa vie; Sourire quand même; Argent et bonheur; A deux; Servir; Monnaie d'amour; Du coeur au visage; La chance; Nos lectures; Celles qui travaillent; Jeunes filles; La politesse chez soi; Un capital dilapidé; Ceux qu'on délaisse; La beauté; Féminisme pratique; Comprendre; Embellissons la ferme; Plaie d'argent n'est pas mortelle; Un peu plus de fierté; Mots d'enfants; Savoir vieillir; Marie Rollet; Dans la prairie; Le succès; Notre tâche; Mère d'Evêque; Que les femmes s'en mêlent; La mère de chez nous; Un conte, maman; Un Noël dans la prairie; L'enlèvement de Soeur Sainte-Thérèse, etc.

L'idée fut excellente d'éditer ces belles chroniques en volume. Le mérite en revient à M. Frémont. A lui donc l'expression de notre sincère gratitude.

Françoise MICHEL.

## A PROPOS DE...

Le Dr Barnes, l'évêque protestant de Birmingham, en Angleterre, vient de lancer au Pape un défi, que la "Tribune", de Winnipeg, reproduit en première page dans son numéro du 23 janvier. En serait-ce un autre qui a besoin de popularité? Ce moyen d'en trouver est en tout cas passé de mode, et si le Dr Barnes est "ce penseur et ce théologien" dont parle la "Tribune", il comprendra que les gens avertis ne s'ébahiront pas devant son attitude provocante. Que le Dr Barnes et les "churchmen" qu'il a fait frémir (startled) se rassurent donc! Ni le Pape, ni l'Eglise ne s'émeuvent, et la barque de Pierre voguera sans secousse à travers cette vague à la crête un peu échevelée; ils en ont vu bien d'autres.

Il s'agit de l'évolution des espèces. La "Tribune" ne reproduit pas la conférence en entier et nous ne prétendons pas non plus faire l'exposé d'aucun système. Mais des extraits qu'elle commente, il semble ressortir que le progrès des sciences modernes a mis enfin à jour l'erreur de "l'infaillibilité" du Pape.

D'abord un acte de foi: "We modernists knew that Papal infallibility could not be true." Et il cite: "Does the Pope believe in evolution? The answer to this question has important theological implications and if the Pope can give an infallible answer, why is he silent?"

Beau raisonnement, en effet, qui revient à peu près à ceci: Le Pape, ne croyant pas à l'évolution, ne peut cependant pas se prononcer infailliblement aujourd'hui en face de l'évidence scientifique. Il n'est pas infaillible. (Nous n'osons pas mettre de "donc", tant la conclusion nous parait illogique.) Comment, en effet, conclure soudainement à la non-infaillibilité du Pape, du fait qu'en telle ou telle circonstance il n'a pas jugé à propos de promulguer un décret infaillible?

D'ailleurs la théorie de l'évolution des espèces est-elle incompatible avec l'enseignement de foi? Il y a sans doute évolution et évolution! Si le Dr Barnes prétend qu'il faille rejeter Dieu à l'origine des espèces comme à l'origine de la vie; si l'évolution pour lui est le produit exclusif du hasard et si l'homme doit, en revenant au passé, reconnaitre en cet animal, en cette plante, en ce paquet de boue un ancêtre aussi intelligent que lui (car nul ne donne ce qu'il n'a pas), évidemment le catholique n'y est plus. Ni le théologien d'ailleurs, ni le philosophe, ni le penseur sérieux. Faire à priori (ça ne se prouve pas) pareille supposition, c'est rejeter, en effet, l'âme spirituelle et jusqu'au principe élémentaire de la causalité des êtres. C'est rejeter la loi invariable de la fixité des espèces et marcher scientifiquement à l'encontre de faits certains, à l'encontre d'opinions scientifiques des plus sérieuses, celles de Linné, par exemple, de Quatrefarges, de Cuvier...

Mais si le Dr Barnes, "penseur et théologien", entend, comme raisonnablement nous le supposons, conserver l'action divine à l'origine de la vie, dans les lois de l'évolution comme à l'origine de l'homme, qu'il soit sans crainte pour l'orthodoxie des doctrines catholiques et qu'il cherche un autre prétexte pour s'insurger, au nom de la science, contre "l'infaillibilité" du Pape.

La théologie catholique regarde généralement, il est vrai, comme plus conforme au sens évident de l'Ecriture et à la Tradition, plus conforme aussi à l'enseignement scolastique de l'immutabilité et de la stabilité des espèces, la théorie de la production immédiate par Dieu des différentes espèces.

Toutefois, elle ne condamne pas les partisans d'une évolution modérée. Que Dieu se soit servi d'une espèce inférieure pour produire l'espèce supérieure, qu'Il ait même infusé dans la matière inorganique des semences devant en temps et lieu produire des espèces nouvelles, il n'y a rien en cela qui répugne à la foi catholique. Et si le Dr Barnes en doute, qu'il daigne se donner la peine de consulter "nos" traités théologiques, philosophiques et apologétiques (v.g. Paquet, Gaudry, Cauly...) Il y verra que l'Eglise catholique ne craint pas, non plus, la lumière scientifique; ses enseignements, au contraire, l'ont rendu, bien souvent, plus brillante et plus efficace. Mais des sciences modernes, pas plus que des sciences antiques, elle ne prétend se faire esclave. Il faut sans doute être de son époque et "profiter" du progrès. L'innovation doctrinale, toutefois, fut dans l'Eglise regardée de tout temps comme un indice d'erreur.

L'enseignement religieux repose sur une base qui, parce qu'elle est divine, défie le temps et les découvertes. Aussi, sa doctrine à part, le simple nom de "modernist churchman", dont le Dr Barnes s'étiquette, est déjà loin d'être rassurant au point de vue théologique. Pétri d'une doctrine qui a défié les siècles, se défiant naturellement des nouveautés hypothétiques, le croyant catholique, qui jamais n'a vu le vaisseau de sa foi balloté au gré des vagues, parlementaires ou autres, n'a jamais cru non plus devoir soumettre son "Credo" au "placeat" de ses surbordonnés, pas plus des sciences que des individus.

Les preuves scientifiques n'ont jamais, à ce jour, trouvé l'Eglise en défaut. Quant aux hypothèses, qu'on n'accuse plus l'Eglise de les condamner, si l'Eglise ne les condamne pas; qu'on ne leur accorde pas surtout la valeur d'une certitude, si toutefois l'on veut rester "penseur et théologien" sérieux!

JUNIOR.

## CE QUE L'ON DIT DE NOUS

**Le "Nouvelliste", des Trois-Rivières, a publié récemment un excellent article sur la situation des Canadiens français au Manitoba. Nous sommes heureux de le mettre sous les yeux de nos lecteurs. Seul un ancien Manitobain pouvait ainsi parler du Manitoba et l'on devine que l'auteur de l'article est notre confrère Hector Héroux, ancien directeur de la "Liberté". Nos vifs remerciements.**

Ce sont toujours les minorités qui, dans la lutte pour survivre et échapper à la destruction, ont donné les plus beaux exemples de persévérance et de ténacité.

Il y a quelque chose de vraiment merveilleux dans la résistance d'une Pologne, d'une Irlande ou d'une de ces nations secondaires, apparues sur la carte du monde depuis le traité de Versailles mais qu'on pouvait, d'après les apparences, croire mortes à tout jamais.

Au début de l'année qui vient de s'ouvrir, il n'est pas mauvais de jeter un coup d'oeil rapide sur les minorités au Canada, c'est-à-dire sur les groupes de notre race vivant en dehors de la province de Québec.

Aux environs de 1896, après que le gouvernement Greenway eut supprimé les droits du français au Manitoba, une des feuilles les plus importantes de la capitale manitobaine écrivait que dix ans ne s'écouleraient pas avant qu'on eût cessé de parler français dans cette province.

Trente-cinq ans se sont écoulés depuis. Le président de la législature manitobaine est un Canadien français et l'important portefeuille de l'agriculture est détenu par un des nôtres.

Un des protestataires contre l'injustice commise par Greenway est aujourd'hui juge en chef à la cour d'Appel.

La loi scolaire n'autorise pas l'enseignement du français. Dans la pratique, les nôtres ont su cependant imposer un régime d'enseignement français supérieur à celui rayé des statuts par le gouvernement Norris.

Comment expliquer ce fait?

Nos frères du Manitoba ont résisté. Ce sera un feu de paille, disait un de leurs adversaires au lendemain du premier mouvement de révolte contre le gouvernement Norris. Il avait mal jugé.

Dès la première heure les nôtres avaient compris qu'il ne s'agissait pas d'une résistance de quelques semaines, mais d'une lutte qui durerait des années et peut-être toujours. Aussi se préparèrent-ils à l'entreprendre en mettant sur pied un organisme qui centraliserait toutes les énergies, indiquerait la tactique à observer et par-dessus tout recueillerait des fonds pour alimenter la résistance.

Pratiques et réalistes, nos compatriotes du Manitoba se rendirent dès le début compte que pour tenir et triompher il leur fallait des fonds.

Sans doute ils auraient pu faire appel au groupe-souche de la race, à notre province. Ils ne le voulurent pas. Ils tinrent eux-mêmes à fournir cet argent, comprenant que plus direct serait le sacrifice plus attaché chacun deviendrait à cette langue pour laquelle il avait décidé de lutter.

Et depuis quinze ans tout près, à chaque automne, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba recueille chaque année les quelques milliers de piastres nécessaires pour la défense nationale. Ainsi la petite ville de Saint-Boniface, qui ne compte guère plus de cinq mille personnes de langue française, n'a jamais donné moins d'un millier de piastres. Toutes les paroisses, petites ou grandes, apportent leur quote-part. Depuis quinze ans, c'est une soixantaine de mille piastres au moins que notre groupe au Manitoba, — une quarantaine de mille âmes, — a consacré directement à la défense de l'enseignement français et de l'école catholique.

N'y a-t-il pas là un exemple pour nous? N'est-ce pas que ce petit groupe nous enseigne à être plus généreux pour nos oeuvres?

Les minorités sont très souvent de magnifiques professeurs d'énergie nationale.

### Le français et la poste

**Regina Leader:**

Comme on a accusé le maitre de poste général actuel à Ottawa de tenter d'imposer la langue française à l'Ouest en faisant imprimer des cartes postales et des formules postales en français et en anglais, il est bon de faire connaitre les faits.

Le fait principal est que les cartes postales canadiennes sont imprimées dans les deux langues depuis 1912. Cette mesure a été prise par un gouvernement conservateur fédéral, le gouvernement de sir Robert Borden étant venue au pouvoir en 1911. Les cartes postales dans les deux langues ont toujours existé depuis.

Les bons de poste dans les deux langues sont en usage au Canada depuis 1906, ce qui devance l'infâme M. Veniot de plus de vingt ans.

Les mandats-poste canadiens sont imprimés dans les deux langues depuis 1882. Ceux qui cherchent à soulever la guerre de race peuvent donc en déduire que sir John-A. Macdonald, premier ministre respecté du Canada, est un autre de ces messieurs qui veulent placer le joug français sur le cou des Canadiens.

### Nouveau recteur du Collège Mathieu

Nous apprenons que le R. P. Edouard Lamontagne, O.M.I., vient d'être nommé recteur du Collège Mathieu de Gravelbourg. Il remplace S. G. Mgr Guy, récemment nommé vicaire apostolique de Grouard. Le R. P. Lamontagne était professeur de théologie dogmatique et modérateur des scolastiques au Collège de Gravelbourg.

## Ce prix vaut plus qu'une pension de vieillesse --- C'est aussi une pension de jeunesse

# $14 PAR MOIS POUR LA VIE

Ce choix du Premier Prix est facultatif. Si le gagnant préfère $14.00 par mois durant toute la vie au $2,000 en or, ce $14.00 lui sera payé chaque mois pour le reste de ses jours. L'âge ne fait aucune différence, que ce soit 10, 30, 50 ou 80 ans, ce montant lui sera versé chaque mois.

## Combien de tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface?

Quatrième Grand Prix

### Westinghouse "69"

(Battery Console)

d'une valeur de $200.60

L'un des magnifiques nouveaux modèles Westinghouse offerts en prix dans ce Concours.

Fermez vos yeux et imaginez-vous en la présence des artistes au programme. Ce Westinghouse (Battery Console) muni de six lampes, antenne et haut-parleur, réunit l'économie à l'excellence de l'audition.



Tous les radios offerts comme prix dans ce Concours sont des modèles Westinghouse 1930 et sont exposés chez

GILLIS & WARREN LTD.
210, rue Port, Winnipeg
et
1134, ave. Rosser, Brandon, Manitoba

Le dessin du Casse-tête ne comprend que des chiffres. Chaque chiffre est un chiffre isolé, un 5 est un 5 seulement et doit être compté comme tel, non pas comme un 5 et un 7. Deux chiffres ne peuvent en valoir un troisième. Comptez chaque chiffre du dessin comme s'il était isolé ou à un pouce de distance d'un autre chiffre.

### LE PROBLÈME

Le problème consiste à trouver combien de tonnes de pierres ont été employées dans la construction de la cathédrale de Saint-Boniface, dont une photographie est donnée ci-contre.

La somme totale des chiffres figurant dans le dessin vous donnera votre réponse. Additionnez simplement les chiffres correctement.

Il n'y a ni "un" ni "zéro" dans ce casse-tête. Il n'y a pas de groupes de chiffres, c'est-à-dire que le chiffre neuf est le plus gros chiffre qui y figure. Si vous trouvez, par exemple, un 2 et un 3 si rapprochés qu'ils ressemblent à 23, ils doivent être additionnés exactement comme s'ils étaient chacun à un pouce de distance. Le haut des 6 est nettement recourbé et le bas des 9 est droit ou presque droit. Il n'y a pas de supercherie ni d'illusion dans le casse-tête.

Chaque chiffre du dessin est complet. Si vous avez des doutes au sujet de n'importe lequel des chiffres, envoyez une feuille de casse-tête avec le chiffre marqué au Directeur du Concours, qui vous donnera immédiatement l'information nécessaire.

### AVIS

On peut se procurer des feuilles supplémentaires du Casse-tête aux endroits suivants:

Librairie Kéroack Ltée,
... rue Main, Winnipeg, Man.

Imprimerie la "Liberté",
158, av. Provencher, St-Boniface, Man.

ou en s'adressant par lettre au Directeur du Concours. N'oubliez pas de vous procurer ces feuilles supplémentaires; elles vous seront d'un grand secours.

## Liste des Prix --- 120 en tout

Prix de l'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review": $2.00 par année.

Le montant des "Grands Prix" est déterminé d'après le montant d'abonnements envoyé (n'excédant pas $10).

Les réponses qui seront accompagnées d'abonnements nouveaux ou de renouvellements pour le montant de:

| | $2.00 | $4.00 | $6.00 | $10.00 |
|---|---|---|---|---|
| 1er grand prix | $500.00 | $800.00 | $1,200.00 | $2,000.00 |
| 2e grand prix | Radio $315.00 | Radio $375.00 | Radio $600.00 | Auto ou Radio $1,026.00 |
| 3e grand prix | Radio 200.60 | Radio 270.00 | Radio 375.00 | Radio 480.00 |
| 4e grand prix | Radio 96.50 | Radio 96.50 | Radio 141.50 | Radio 200.00 |
| 5e grand prix | 50.00 | 60.00 | Radio 111.50 | Radio 141.50 |
| 6e grand prix | 40.00 | 50.00 | Radio 96.50 | Radio 111.50 |
| Septième et huitième prix, chacun | | | $50.00 | $100.00 |
| Neuvième et dixième prix, chacun | | | 25.00 | 50.00 |
| 11ème au 20ème prix, chacun | | | 15.00 | 150.00 |
| 21ème au 45ème prix, chacun | | | 10.00 | 250.00 |
| 46ème au 120ème prix, chacun | | | 5.00 | 375.00 |

Le GAGNANT DU PRIX DE $2,000.00 aura le choix de ce prix en argent ou de $14.00 PAR MOIS DURANT TOUTE SA VIE.

### AVIS IMPORTANT

Le montant que vous payez avec la solution du casse-tête n'affecte en rien votre chance de gagner un prix, mais il affecte le montant en prix que vous gagnez, car la valeur des prix est déterminée par le montant des souscriptions envoyées ($2.00 à $10.00). Ceci est expliqué dans la liste des prix que vous devez étudier avec soin avant d'envoyer votre solution.

Peu importe le temps où une solution est reçue pour gagner un prix régulier. Ce qui compte, c'est l'exactitude.

Pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule personne. Cependant les concurrents peuvent gagner l'un des prix supplémentaires, ainsi que le prix spécial de $100.00, en plus d'un prix régulier.

Des feuilles de casse-tête supplémentaires vous seront envoyées gratis si vous le demandez.

### EN CAS D'EX-AEQUO

En cas d'ex-aequo (égalité) pour l'un quelconque des prix offerts, un second casse-tête de chiffres sera présenté aux candidats en question afin de décider du résultat final. Ce second casse-tête diffère de tous ceux que vous avez jamais vus, mais il sera facile à comprendre et à déchiffrer.

## :-: RÈGLEMENTS :-:

1.—Toute personne résidant au Canada, à l'exception de celles employées par la "Canadian Publishers Limited", éditrice de la "Liberté" et de la "Northwest Review", et des membres de leur famille immédiate, peut prendre part à ce concours.

2.—Le concours ouvre immédiatement et se terminera le lundi 24 mars 1930. Les concurrents qui mettront leurs solutions à la poste après cette date, ou ceux dont les solutions seront reçues après le jeudi 27 mars 1930 ne participeront pas au concours.

3.—Les concurrents peuvent soumettre autant de solutions différentes qu'ils désirent, pourvu que le paiement de l'un des montants désignés dans la liste des prix accompagne chaque solution; mais aucun concurrent ne pourra gagner plus d'un prix régulier et pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule et même famille. Une fois enregistrée, une solution ne peut être changée.

4.—Le plein montant de l'abonnement doit être envoyé directement à la "Liberté". Il n'est pas nécessaire pour un candidat d'envoyer plus d'un abonnement à la fois. Des registres fidèles sont tenus pour chaque candidat; les seconds et troisièmes paiements seront ajoutés à vos remises précédentes.

5.—L'abonnement à la "Liberté" est de $2.00 par année, $10.00 pour cinq ans. Aucun abonnement ne sera accepté pour moins d'un an. Aucun crédit ne peut être accordé pour les abonnements envoyés avant le concours, ou durant le concours, s'il n'est pas spécifié que ce sont des abonnements de concours.

6.—Les personnes qui donnent leur abonnement à un concurrent et qui plus tard désirent entrer elles-mêmes dans le concours peuvent le faire, pourvu qu'elles écrivent sur le coupon le nom du concurrent à qui elles ont payé leur souscription ainsi que le montant payé. Aucun paiement n'est nécessaire à moins que vous ne désiriez vous qualifier pour les grands prix en envoyant la balance des abonnements nécessaires pour faire le total de $10.00.

7.—Bien qu'il soit naturel pour les membres d'une même famille ou plusieurs amis de travailler ensemble, il n'est pas permis à plus d'un de ceux qui travaillent à l'unisson d'envoyer une solution au casse-tête. Lorsque, dans l'opinion du directeur du concours (ou des juges), plus d'un membre de la même famille ou plus d'un de tout groupe de personnes ayant travaillé ensemble, envoient la solution du casse-tête, on se réserve le droit de rembourser le montant d'argent payé pour les souscriptions et de retourner les solutions que l'on soupçonne avoir été soumises en violation du règlement.

8.—La "Liberté" ne peut être tenue responsable des solutions ou de l'argent perdus par la poste. Les lettres adressées correctement et lisiblement nous parviendront. Avis aux concurrents d'envoyer les pleins montants d'abonnements par bon-poste, mandat de banque, mandat-poste ou mandat-express, et de les faire payables à la "Liberté".

9.—En cas d'égalité, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position. Ce second casse-tête sera aussi facile à résoudre que le premier. Seuls ceux qui se trouvent égaux pour un prix pourront résoudre le casse-tête numéro 2.

10.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règlements de ce concours de casse-tête, pour la protection des concurrents et de ce journal, de rembourser le prix des abonnements, de disqualifier toute personne qui ne se conforme pas à ces règlements, et d'être le juge final sur les difficultés provenant de l'interprétation des règlements ou de questions non prévues par ces règlements. LES CONCURRENTS SONT ASSURES D'UN TRAITEMENT JUSTE ET IMPARTIAL SUR TOUTE LA LIGNE.

### *Prix Spécial : $100 en argent*

En entrant dans ce concours, vous pouvez gagner trois prix: un prix régulier, un prix supplémentaire et un PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ce prix spécial est offert aux concurrents qui veulent s'efforcer d'obtenir plus de $10.00 en abonnements. Le concurrent qui enverra la plus forte somme représentant le paiement d'abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" gagnera ce PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ceci n'a rien à voir avec vos chances de gagner l'un quelconque des prix réguliers ou des prix supplémentaires offerts, y compris le premier grand prix de $2,000 en argent ou $14.00 PAR MOIS A VIE.

*Adressez toute la correspondance:*

Le Directeur du Concours
LA "LIBERTÉ"
619, AVENUE McDERMOT, WINNIPEG, MAN.

## Prix Supplémentaires

### 20 Prix supplémentaires $50 en argent

Les 20 prix extra indiqués ci-dessous seront accordés aux concurrents (10 à la "Liberté" et 10 à la "Northwest Review") qui auront envoyé les premières solutions correctes ou les plus rapprochées de la solution correcte à la date du samedi 15 février 1930.

| | La Liberté | Northwest Review |
|---|---|---|
| Premier prix extra | $10.00 | $10.00 |
| Deuxième prix extra | 5.00 | 5.00 |
| Troisième prix extra | 2.00 | 2.00 |
| Quatrième prix extra | 2.00 | 2.00 |
| Cinquième à dixième prix, $1.00 chacun | 6.00 | 6.00 |

Ces prix sont donnés en plus des prix réguliers afin d'encourager les concurrents de la première heure. Afin de vous qualifier pour gagner l'un de ces prix, votre solution doit être accompagnée d'un abonnement nouveau ou d'un renouvellement de $4.00 ou de deux abonnements d'un an à $2.00 chacun.

### Feuilles de casse-tête supplémentaires

Des feuilles de casse-tête supplémentaires imprimées sur du papier de meilleure qualité seront adressées gratis. Il suffit d'écrire pour les demander.

### FORMULE D'INSCRIPTION

Le Directeur du Concours,
La Liberté,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

En entrant dans ce concours, je consens à me soumettre aux règlements publiés. Ma réponse au problème de casse-tête est la suivante:

Il y a ............ tonnes de pierres dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

(Inscrivez vos paiements d'abonnements sur une feuille de papier séparé et mentionnez: NOUVEAU ou RENOUVELLEMENT.)

Nom ..............................

Adresse ..............................

Province ..............................

Ecrivez lisiblement. Indiquez Mlle, Mme ou Monsieur, selon le cas.

Aucune formule d'entrée n'est acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée au moins du paiement d'un abonnement

# Le Coin des Enfants

## Causerie

*Vous avez sans doute trouvé les vacances de Noël bien courtes? Et quand l'heure de l'étude a sonné: déjà! vous êtes-vous écriés. Mère-Grand comprend bien cette petite faiblesse qui n'a pas duré. Vous vous êtes aussitôt ressaisis et je vous vois maintenant besognant avec ardeur.*

*Que sera ce dernier semestre? Ce que vous voudrez, mes chéris. Aux studieux et aux dociles, il apportera succès et lauriers. Les paresseux et les indolents verront avec effroi s'approcher l'heure des rendements de comptes. Il est bien juste, n'est-ce pas, que le travail, s'il donne de la peine, porte aussi des récompenses et que le paresseux récolte les fruits amers de sa paresse.*

*Certains écoliers s'imaginent qu'ils sont seuls à étudier, que tous les autres petits enfants du monde n'ont qu'à s'amuser, à musarder. Détrompez-vous, mes chéris. Aux mêmes heures que nous, dans tous les pays du monde, une fourmilière d'enfants s'acheminent vers l'école. Même les petits Japonais, mais oui! et ils sont très studieux. Seulement leur méthode de travail diffère un peu de la vôtre. Vous savez sans doute qu'au Japon une leçon s'apprend en commençant par les derniers mots et qu'un livre se lit "à reculons"?*

*Partout les enfants intelligents s'efforcent de bien remplir leur tâche d'écoliers afin de faire plus tard honneur à leur patrie.*

*Petits écoliers de chez nous, souvent tentés de vous plaindre, lisez et relisez le paragraphe suivant emprunté à un grand journal parisien.*

*"En Russie, les enfants pauvres n'ont pas la chance de s'instruire, presque tous doivent travailler. 50 pour 100 des enfants employés ne connaissent pas même le repos du dimanche, 59 pour 100 des fillettes travaillent plus de 8 heures par jour. Les garçons sont embauchés aux travaux agricoles vers 10 ans; ils fournissent jusqu'à 15 et 18 heures de travail par jour. Leurs conditions de vie feraient trembler les enfants des autres pays. Aussi, dès qu'ils le peuvent, s'enfuient-ils comme des lapins. Mais le lapin est abattu par le chasseur, tandis que l'enfant est repris et soumis à un traitement plus rude encore."*

*Voilà, mes chéris, comment l'on traite l'enfance en certains pays barbares. Découpez cet entrefilet et mettez-le bien en évidence sur votre pupitre. Quand vous serez tentés de trouver l'étude pénible, relisez-le, pensez aux enfants malheureux qui échangeraient bien volontiers leur sort pour le vôtre, puis redoublez de travail et de courage.*

*Dans six mois, ce sera le beau jour des prix... Avec quelle joie vous irez alors recueillir les fruits de vos labeurs, sous les regards fièrement émus de vos parents!*

*MERE-GRAND.*

## Avis très important

Seuls, les élèves qui ont envoyé en septembre dernier leur "Bulletin de Bonne Résolution" peuvent signer le "Bulletin Trimestriel" que nous publions dans cette page. Seuls, ils pourront participer aux prix que nous distribuerons à la fin de l'année.

Ceux qui ont négligé de s'inscrire cette année se rattraperont l'année prochaine.

Ce "Bulletin" rempli et signé devra m'être adressé au plus tard le 15 février 1930, dernier délai.

M.-G.

## BULLETIN TRIMESTRIEL
## BONNE RÉSOLUTION

Si vous vous êtes inscrit en septembre, envoyez-moi d'ici le 15 février le présent bulletin. Il n'est pas nécessaire d'écrire une lettre; que l'on remplisse simplement ce bulletin. La signature du maître ou de la maîtresse est essentielle.

Nom ____________________

Prénom ____________________

Age ____________________

Adresse ____________________

Je fais mes études à ____________________

Grade ____________________

J'ai pris au début de l'année scolaire la résolution de ____________________

____________________ (bien préciser)

Ma maîtresse certifie que j'y ai été fidèle pendant le premier trimestre.

Signature du maître ou de la maîtresse des études: ____________________

Signature de l'élève: ____________________

## COURRIER DE MÈRE-GRAND

**Agnès et Marie-Ange Leclerc (Marquette), Marcelle Picton (Haywood), Lise Lamblin (Eriksdale), Aurise Guimond (Fisher Branch), Delvina Desmarais (Dufresne), Marie Delalleau (Saint-Boniface), Thérèse Emond (La Broquerie), Marie et Cécile Granger (Tangent, Alta), Benjamin Elémond (Saint-Pierre)** — Petits-enfants chéris, bonjour! Vos lettres me sont arrivées après la fermeture du "Courrier", trop tard pour y répondre. Je me reprends aujourd'hui et vous dis toute ma joie de relire les uns, de faire la connaissance des autres. Comme tous mes chéris lisent le "Courrier", je tiens à leur dire que je n'ai jamais reçu autant de voeux que cette année: près de 200 lettres! Serai-je plus heureuse que les autres années? Sans doute! Car les souhaits de mes petits amis ne peuvent que me porter bonheur. De nouveau, un gros merci. Toutes ces lettres m'ont fait un immense plaisir qu'il ne tient qu'à vous de renouveler, mes chéris.

**Germaine Champagne, Yvonne Tétreault, école N.-D. de l'Assomption, Transcona** — Comme vous êtes gentilles de me faire participer à toutes vos joies de Noël! Je suis très sensible à cette délicatesse qu'accentuent vos mots d'affection. Vous voilà maintenant dans la vie sérieuse. Je suis sûre que vous saurez vous montrer à la hauteur de votre tâche d'écolière. Bon courage, mignonnes. Comptez sur ma tendresse et ne craignez pas de me revenir souvent.

**Léa Therrien, couvent de Lorette** — Vous avez bien fait de vous décider à m'écrire, petite chérie. J'ai été ravie de vous lire. Quand au petit coin que vous convoitez dans le coeur de Mère-Grand, il vous est amplement acquis et je vous demanderai de me bien payer de retour. Une petite soeur neuve! Quel royal cadeau! Becquez bien fort pour moi cette petite Reine qui sourit aux anges. Vite, encore une longue lettre!

**Gertrude Labossière, Emilien Labossière, Saint-Léon** — Toutes vos lettres, mes chéris, sont là sur mon bureau, comme autant de bouquets jolis, parfumés! En les respirant, je me dis: Mon Dieu! que c'est donc embêtant! Ils sont tous plus fins les uns que les autres, ces gamins et gamines de Saint-Léon! Heureusement, je n'ai pas à choisir, car alors, j'y perdrais la tête. La rose enchantée opère encore des merveilles, petite Gertrude. Chacun vient l'admirer (elle orne mon bureau) et elle embellit, par les souvenirs qu'elle évoque, tous les instants de ma journée. C'est entendu, Emilien viendra me chercher à Somerset, à mon prochain voyage et Mère-Grand fera des joies au petit Romain, dont elle se rappelle la frimousse jolie. A tous, mon souvenir ému.

MERE-GRAND.

## Le missionnaire est seul...

Le missionnaire est seul et abandonné. Mais voici que les païens sont plus nombreux à son catéchisme, ils écoutent avec attention, ils se laissent toucher au récit de la Passion: bientôt le missionnaire peut faire ses premiers baptêmes d'adultes.

Le missionnaire est seul et sans ressources. Mais voici qu'un jour, oh! bonheur et surprise inespérée! son évêque lui annonce la venue prochaine d'un frère, d'un collaborateur. Et avec la lettre de son évêque, le pauvre missionnaire reçoit une grosse aumône qui sufra à bâtir sa chapelle, sa chère chapelle, où les païens ravis de la splendeur de la maison de Dieu viendront prier et se convertir. Le missionnaire n'est plus seul et abandonné, il tombe à genoux et remercie le bon Dieu.

Comment cela est-il arrivé? Dans un pays lointain, au Canada, peut-être, dans les écoles du Canada français, les petits enfants, sous la direction des bonnes religieuses ou des bons Frères, poussés par les bons conseils d'un instituteur ou d'une institutrice à l'âme apostolique, des petits enfants dociles au mot d'ordre du Pape des missions, ont prié pour les missionnaires les plus abandonnés: Dieu a exaucé leurs prières, il a secouru le missionnaire seul et sans ressources, car Dieu, qui connaît les besoins des hommes sans que nous les lui disions, veut cependant que nous les lui disions et il aime surtout les prières des petits enfants. Petits enfants du Canada catholique, soyez, pour les missionnaires les plus abandonnés, comme les anges de la Piscine Probatique (quand ils agitaient les eaux, les malades et les infirmes étaient guéris) et que les flots de votre prière aillent rafraîchir et guérir les coeurs douloureux des missionnaires abandonnés.

(Le Messager Canadien du S.-C.)

## Avez-vous lu l'"Oiseau Bleu" de janvier?

L'"Oiseau Bleu", pour célébrer le 10ème anniversaire de sa fondation, paraît ce mois-ci à 24 au lieu de 16 pages. Il faut se procurer et lire ce numéro.

Sur la couverture, illustrée par M. James McIsaac, l'Enfant-Dieu dans un atelier de charpentier, fait s'envoler l'"Oiseau Bleu", porteur de souhaits de bonne et heureuse année.

Guy Sillouot récapitule le travail accompli depuis 1929 et invite les jeunes à une forte offensive: "Toujours mieux! Toujours plus haut!" Mlle Marie-Rose Turcot raconte avec brio la "Confession d'un soldat de plomb".

L'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, accorde son encouragement sympathique à la revue et la recommande aux éducateurs de la jeunesse. N. S. résume la vie édifiante du général de Sonis, ce vaillant soldat du Christ. Etienne de Lafond fait visiter à ses jeunes amis le monument de Jacques Cartier, à Montréal. M. l'abbé Etienne Blanchard, dans "J'apprends par l'image", donne le mot propre qui désigne quelques vêtements et articles religieux. Faisons fête à l'année nouvelle, exhorte Fauvette.

Mlle Marie-Claire Daveluy, dans son nouveau conte la "Récolte des Sorcières", décrit les quartiers généraux des rebelles et les préparatifs de la bataille.

La "Ballade des Rois Mages", de Marthe Dupuy, la "Correspondance" de Fauvette, une page de M. l'abbé Lionel Groulx, sur 1867, une lettre de Louis Veuillot à sa nièce Marguerite, "Ce qui faut lire" et le résultat du concours de décembre complètent cet intéressant numéro.

Numéro gratuit sur demande. On s'abonne moyennant 50 sous par année en écrivant au Secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

## MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Le 21 janvier 1930.

Chère Mère-Grand,

Quelle joie quand j'ai su que vous étiez pour venir à Saint-Léon!

Je vous remercie d'avoir assisté à notre fête du 16 janvier en l'honneur de notre vénéré Père Marie-Antoine.

J'étais content que mon petit frère Antonin aille vous chercher à la gare.

Notre institutrice nous a dit que vous auriez aimé nous voir à l'école pour nous faire causer. Vous nous auriez raconté des histoires, dit-elle. J'aurais été bien content, mais ça sera pour une autre fois.

Si vous avez l'occasion de revenir à Saint-Léon l'été prochain, j'irai vous chercher à Somerset avec notre automobile et j'amènerai mon petit frère, Romain. C'est un honneur pour nous de promener Mère-Grand!

Quelques jours encore après votre départ, Romain disait: "Mère-Grand s'en vient, Mère-Grand s'en vient!"

Si je vais à Winnipeg, j'irai vous voir. Ca me ferait bien plaisir.

Votre petit-fils affectionné,
Emilien LABOSSIERE.
Saint-Léon, Man.

* * *

Le 24 janvier 1930.

Ma chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Y a-t-il une petite place pour moi dans votre coeur? Oh! je n'en doute pas. Aussi en lisant la **Liberté**, surtout la page du "Coin des Enfants", plus d'une fois depuis septembre j'ai désiré être du nombre de ceux qui sont l'objet de tant de tendresse... Aujourd'hui, il m'est permis d'y prendre part.

Vous auriez dû entendre notre belle messe de minuit, voir notre jolie crèche! Il fallait être à Lorette, chère Mère-Grand, pour constater que c'est bien dans notre église que, pendant les vacances, se sont passées les plus belles choses.

Vous nous demandiez, chère Mère-Grand, de faire le sacrifice de nos étrennes... Je regrette, mais je n'ai pas pu me décider à vous donner ma belle petite soeur neuve. Je l'aime trop! D'ailleurs, en vous disant les sacrifices qu'il m'a fallu faire en passant le jour de Noël seule, je suis assurée que vous me laisserez ma petite "Reine"; c'est le nom de ma petite soeur.

Je me retire, laissant à d'autres le plaisir de vous intéresser à leur tour.

Votre bien aimante petite-fille,
Léa THERRIEN.
Couvent de Lorette, Man.

* * *

Le 22 janvier 1930.

Chère Mère-Grand,

Je me fais un plaisir ce soir de vous raconter mes vacances de Noël. L'école a fermé ses portes l'avant-veille de Noël par une belle petite séance donnée par les enfants de l'école. Et comme notre bon M. le curé ne nous oublie jamais, nous avons eu la surprise d'un bel arbre de Noël. De beaux présents ont été distribués à chacun. Personne n'a été oublié. Une dame de la ville qui s'intéresse aux enfants de notre école, apporta aussi à chacun un petit cadeau. M. le curé nous a fait de bons souhaits pour les vacances et pour toute l'année.

Le soir, nous sommes allés à la messe de minuit. L'autel était bien décoré et la crèche scintillait sous les flammes des bougies. La crèche tant aimée, dont on parle dans toutes les veillées depuis un mois, attirait en cette nuit toute la paroisse près du petit Jésus couché sur un peu de paille. Le choeur de chant a rendu un programme digne de la fête.

De retour à la maison, nous avons pris un bon réveillon que maman avait préparé avant la messe.

Je me suis bien amusée pendant mes vacances, maintenant je suis contente de revenir à l'école.

Votre petite-fille,
Germaine CHAMPAGNE.
Ecole Notre-Dame de l'Assomption, Transcona.

* * *

Le 21 janvier 1930.

Chère Mère-Grand,

C'est une bien grande joie que vous nous avez procurée en venant nous voir. Vos petits-enfants auraient désiré que vous restiez près d'eux plus longtemps. Si je vais à Winnipeg, j'irai certainement vous voir pour causer avec vous quelques moments.

Chère Mère-Grand, je suis dans le sixième grade et j'ai treize ans. Nous vivons à 4 milles de l'école, mais l'hiver nous restons pensionnaires, Cécilia et moi, pour ne pas manquer la classe.

Je souris de joie en pensant à votre aimable personne qui fut si gentille avec nous. Les petites se rappellent les jolies frisettes que vous leur avez faites et toutes les paroles douces que vous nous avez dites. C'est moi qui eus votre premier baiser, il était bien doux; le mien est-il resté au fond de la rose enchantée? C'était un baiser collectif; il doit toujours rester là pour vous redire l'amour de vos petits-enfants de Saint-Léon.

J'ai hâte que vous reveniez. Vous nous ferez de la musique et nous vous chanterons des petites chansons. Nous en apprendrons encore des drôles, des belles, des airs de berceuses.

Au revoir, revenez encore! Vous nous avez fait tant plaisir!

Votre petite-fille qui vous aime,
Gertrude LABOSSIERE.
Saint-Léon.

## Le biscuit sous le chapeau

Empruntez trois chapeaux, que vous placez devant vous. Vous annoncez sérieusement que vous aller exécuter un tour d'escamotage et en montrant un biscuit vous demanderez:

— Sous quel chapeau désirez-vous que se trouve le gâteau?

On vous répond: Sous celui du milieu.

Alors vous mettez le biscuit dans votre bouche, prenant le chapeau désigné, vous le mettez sur votre tête.

— C'est fait; le biscuit est sous le chapeau.

## RECITATION

### Les petits lapins

Nous sommes les petits lapins,
Gens étrangers à l'écriture,
Et chaussés des seuls escarpins
Que nous a donnés la nature.

Nous sommes les petits lapins,
C'est le poil qui forme nos bottes,
Et n'ayant pas de calepins,
Nous ne prenons jamais de notes.

Et dans la bonne odeur des pins
Qu'on voit ombrageant ces clairières,
Nous sommes les tendres lapins
Assis sur leurs petits derrières.

Th. de BANVILLE.

### Un conte par semaine

## L'ILE DES MARMITONS

Un jour, Césario partit avec le batelier Beppo faire faire une promenade en mer à un riche garçon gros et joufflu.

Pendant un moment la mer resta calme et bleue, puis, brusquement la tempête souffla. La barque alla à la dérive et Césario et ses compagnons furent jetés sur une île qu'ils ne connaissaient pas.

— Je suis mort, criait le gros joufflu; ramenez-moi chez mon père il est riche, il vous paiera.

— Impossible, dit le batelier, puisque nous n'avons plus de barque. Essayons plutôt de savoir où nous sommes.

Ils étaient sur une île couverte de champs cultivés et de beaux arbres chargés de fruits. Au loin, on apercevait des toits de maisons.

Césario et Beppo se dirigèrent de ce côté, suivis par le gros joufflu qui criait toujours.

Ils rencontrèrent un homme dans les champs; il avait un tablier blanc et un bonnet blanc. Plus loin, ils virent d'autres hommes, des femmes, et tous avaient un tablier blanc et un bonnet blanc comme les marmitons.

À la porte de la ville, un gigantesque marmiton les interrogea:

— Qui êtes-vous? Où allez-vous?

Césario raconta leur naufrage.

— Bon, je vais vous conduire près de la reine.

Tous trois suivirent le gigantesque marmiton. Césario et Beppo se laissaient amuser par tout ce qu'ils voyaient; ils remarquèrent en riant que toutes les maisons avaient la forme d'un légume: les unes hautes et pointues, jaunes comme des carottes, les autres rouges et rondes comme une tomate. Le palais de la reine ressemblait à un melon.

— Où sommes-nous donc? demanda Beppo.

— Dans l'île des Marmitons, où personne n'a le droit de pénétrer.

Ils arrivèrent enfin dans la salle du trône. La reine Marmite, une grosse dame à l'air bienveillant, était assise sur un énorme chou doré.

— Comment êtes-vous venus jusqu'ici? demanda la reine.

Césario raconta encore une fois leur aventure.

— Bien, dit la reine, vous êtes mes prisonniers; mais ici chacun doit travailler; que savez-vous faire?

— Je sais ramer et pêcher, dit le batelier.

— Emmenez-le au bord de l'eau, dit la reine.

— Je suis riche et je ne veux pas travailler, dit le gros joufflu en pleurant.

— On l'emploiera à la cuisine, dit la reine sans plus faire attention à ses cris.

— Moi aussi, j'ai été riche autrefois, dit Césario; mais je ne demande qu'à essayer de travailler.

— Alors, dit la reine, préparez-moi un plat de macaroni; depuis longtemps j'ai envie d'en manger, et mes marmitons ne savent pas le préparer. S'il est de mon goût, je vous rendrai votre liberté.

Césario fut bien en peine en entendant cela. Car, s'il avait souvent mangé du macaroni, il n'en avait jamais préparé.

Comme il était courageux, il se mit cependant à l'ouvrage, et après bien des essais il finit par confectionner un superbe plat de macaroni.

Un page le porta à la reine, qui le trouva très bon.

Le soir même, Césario fut appelé auprès de la reine.

— Césario, dit-elle, je ne suis pas si gourmande que j'en ai l'air. J'ai voulu savoir si vous étiez travailleur; je vois qu'il en est ainsi; aussi je vous rends votre liberté. Une barque vous ramènera chez vous, et emportez cette bourse pleine de beignets d'or.

— Et mes compagnons? demanda Césario.

— Beppo le batelier partira avec vous, mais j'ai bien envie de garder le gros joufflu si paresseux.

— Oh! bonne reine, pardonnez-lui, dit Césario, je suis certain que maintenant il aimera le travail.

— C'est bien, dit la reine; qu'il vous accompagne, puisque vous le désirez.

Quelques minutes après, les trois compagnons étaient dans la barque qui les ramenait chez eux. En se séparant, le gros joufflu serra les mains de Césario en lui disant:

Je crois que notre visite à l'île des Marmitons me servira de leçon; merci, bon Césario.

## CONCOURS DE FEVRIER

### Grades 1 à 5

Faites le portrait de votre grand-père ou de votre grand'mère ou d'un vieillard que vous connaissez. (Rides du visage, cheveux, tête penchée ou branlante, air de bonté, d'indulgence.) S'aide-t-il ou non d'une canne? Marche-t-il lentement, à petits pas, ou est-il leste encore? Quelles sont ses places favorites? Ses occupations? Aime-t-il à conter des histoires? L'aimez-vous beaucoup? Quelles prévenances avez-vous pour lui?

### Grades 6 à 8

Vous avez sans doute été malade déjà. Vos parents ont appelé le docteur ou vous ont conduit chez lui. Racontez dans quelles circonstances et dites quelles impressions vous avez éprouvées avant, pendant et après la consultation. Ou:

Vous êtes allé à la ville avec vos parents. Dites-nous ce que vous y avez vu d'intéressant et, s'il y a lieu, les étonnements que vous avez éprouvés.

### Grades 9 à 12

Vous connaissez dans la fable de La Fontaine, "Le Lion et le Rat", ces deux vers:

Il faut autant qu'on peut obliger tout [tout le monde.
On a souvent besoin d'un plus petit [que soi.

Imaginez une petite histoire où vous ferez l'application de cette morale.

Ou:

Quel est, dans l'histoire du Canada, le fait qui vous a le plus frappé? Dites pourquoi et racontez-le.

## COMPOSITIONS PRIMÉES

### Le patriotisme

Le patriotisme? C'est l'amour que nous devons avoir pour notre pays. Le Canada, notre belle patrie, n'est-ce pas qu'on doit l'aimer plus que n'importe quel autre pays?

Pour être à même de l'apprécier, il faut connaître tout ce qui, dans son histoire, est bon et beau. Il faut aussi en connaître les ombres, car c'est un devoir de patriotisme de savoir "quelles fautes auraient pu être évitées, quelles gloires auraient dû s'ajouter aux gloires du Canada".

Le premier devoir du patriote est de défendre sa patrie. Or, pour nous, qui vivons dans un pays pacifique, la manière de défendre notre pays, c'est d'y rester, de ne pas l'abandonner pour céder notre place à des nations étrangères. Pourquoi, chaque année, des flots d'immigrants viennent-ils tripler la population du Canada? C'est qu'ils sont attirés par les richesses du sol canadien, et par le climat salubre de notre pays. Ils s'aperçoivent — hélas! mieux que nous peut-être — que le Canada est le plus beau pays du monde. S'ils y viennent, c'est pour y rester. Prenons bien garde de ne pas laisser les nations étrangères prendre le pied sur la nôtre.

La patrie impose à chacun de ses enfants des devoirs nombreux. Pour nous, écoliers canadiens-français, notre devoir est d'apprendre notre religion et l'histoire de notre pays, de bien étudier notre langue. Les chefs de nos organisations françaises tiennent à ce que les petits Canadiens apprennent la langue française à fond? Pourquoi? Parce qu'ils veulent que nous restions fidèles à notre race et aussi parce que, en notre pays, la langue est la meilleure sauvegarde de la foi.

Allons, petits Canadiens français, soyons nous aussi des missionnaires, des lutteurs! Promettons à notre pays de suivre, lorsque nous serons grands, les traces de nos aïeux. Si nous devenons instituteurs, nous inculquerons à nos élèves l'amour de leur foi, de leur race, la fierté de leur histoire. Si nous sommes à la tête d'une famille, nous nous donnerons la peine d'apprendre à nos enfants à parler correctement le français; nous joindrons nos efforts à ceux de nos chefs pour faire en sorte que le Canada reste ce que les pionniers l'avaient fait: un pays français et catholique!

Marie LEFEBVRE.
Hoey, Sask. (grade X).

## Le pinson et la pie

— Apprends-moi donc une chanson,
Demandait la bavarde pie
A l'agréable et gai pinson,
Qui chantait au printemps, sur l'épine [fleurie.
— Allez, vous vous moquez, ma mie!
A gens de votre espèce, oh! je gage- [rais bien
Que jamais on n'apprendra rien.
— Eh quoi? la raison, je te prie?
— Mais c'est que, pour s'instruire et [savoir bien chanter,
Il faudrait savoir écouter,
Et jamais babillard n'écouta de sa vie.

Marquise de la FERANDIERE.

# L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER


## L'ACTION CATHOLIQUE

Les jeunes du Comité Régional de l'A. C. J. C. nous ont demandé un article pour leur page dans la *Liberté*. L'article de journal n'est guère notre fait, mais les jeunes méritent bien qu'on fasse un effort pour leur être agréable.

Le Pape, en invitant les laïques à l'action catholique, disait, il y a peu de temps, que pour les jeunes, cette action doit surtout consister en un travail de formation.

Les fondateurs de l'A. C. J. C. ont compris d'avance cet enseignement et ils ont donné comme programme à l'association: *"Piété, étude, action."*

Dans l'ardeur de ses vingt ans, plus d'un jeune voudrait venir de suite à l'action; ce serait risquer de ne rien faire de sérieux. Toute action sérieuse doit être préparée, et, si cette action doit être de l'action catholique, une préparation spéciale s'impose.

Qu'est-ce que l'action catholique?

L'*Apostolat* du mois de janvier dernier en donne une définition qui nous paraît excellente: *"Faire de l'action catholique veut dire que les fidèles qui ont une âme de chef la mettent au service de l'Eglise pour que tous les soldats marqués du signe sauveur "soient un", et qu'ensemble ils marchent à la conquête du vrai sur l'erreur, du bien sur le mal, afin d'assurer à la Cité de Dieu la paix dans la gloire."*

Pour cela il faut de la lumière dans l'intelligence et de la flamme dans la volonté. Il faut se convaincre d'abord; c'est le rôle de l'étude. Il faut ensuite réchauffer son âme au contact de celui qui est venu en ce monde proclamer qu'il est *"la voie, la vérité et la vie"*; c'est le rôle de la piété. L'action vient ensuite, et si elle est ainsi préparée, elle produit toujours d'heureux fruits.

L'A. C. J. C. a pour but de former des hommes de caractère et des chrétiens convaincus. Ce n'est pas une académie littéraire; on y fait cependant les études nécessaires à toute action sérieuse.

A la ville comme à la campagne, nous avons besoin de l'A. C. J. C. Dans les deux sphères elle a déjà rendu des services précieux. Un mouvement ouvrier très intéressant est en voie d'organisation à Saint-Boniface; les premières semences ont été mises en terre par l'A. C. J. C. Une modification d'exploitation fermière s'impose dans les paroisses du Manitoba; le mouvement de relèvement est lent, il se dessine cependant. Ici encore des semences précieuses ont été déposées en terre par les jeunes fermiers membres des cercles ruraux de l'A. C. J. C.

Dans les villes comme dans les campagnes, nous sentons le besoin d'une action catholique plus intense; l'organisme tout prêt à nous la donner est à notre portée, c'est l'A. C. J. C.

Nous empruntons au *Paysan*, organe de l'*Association Catholique des Fermiers belges*, les paroles d'un jeune à ses confrères de l'association: *"Il faut sacrifier sa tranquillité pour s'occuper d'oeuvres, il faut donner son temps pour se surveiller en tout, toujours, pour rester un exemple. Nos jeunes paysans sont là pour cela. Donc en entrant dans la section des jeunes, en la suivant, en vivant la vie qu'elle nous montre, nous pouvons être fiers. Nous continuons ceux dont nous sommes nés, nous sommes les dignes héritiers d'un patrimoine d'honneur que nous voulons augmenter, embellir, pour le passer ainsi plus beau, plus grand à ceux qui le reprendront après nous."*

Notre jeunesse est-elle moins intelligente, moins généreuse que celle d'autres pays? Les tâches à accomplir sont-elles moins pressantes qu'ailleurs? Nous n'oserions pas l'affirmer. Il y a beaucoup à faire au Manitoba pour que le vrai l'emporte sur l'erreur, le bien sur le mal. Une action catholique plus intense est nécessaire à cette fin. Les jeunes veulent s'y préparer maintenant pour donner des fruits en temps opportun; ils désirent voir un plus grand nombre de jeunes se joindre à eux pour vivre leur programme et se préparer à l'action. Nous leur souhaitons tout le succès que mérite leur noble ambition et nous les bénissons.

✠ ARTHUR, *Arch. de Saint-Boniface.*

## VIE DES CERCLES

Le temps des "fêtes" a interrompu pour un moment les réunions des cercles, mais tous se sont remis au travail sérieux. C'est d'ici au prochain congrès de juin que nos groupes vont donner leur plein rendement.

**Piété**

Elle se maintient à un bon niveau. La lecture spirituelle et la communion mensuelle sont au programme de chaque cercle.

**Etude**

Nos cercles font un effort réel pour mieux connaître l'A. C. J. C. Le président de Langevin fait l'historique de ce cercle; le but que poursuit l'Association fait le sujet d'une autre conférence. Le président de Provencher et ceux de Saint-Pierre-Jolys et du Sacré-Coeur donnent chacun un travail sur le même sujet: l'A. C. J. C.

L'histoire du Canada est au programme de Saint-Norbert; les questions agricoles, à celui de Saint-David et de Langevin. Sainte-Agathe s'efforce de faire aimer et connaître davantage l'agriculture à ses membres. Saint-Pierre et Sainte-Anne étudient, l'un le laïcisme, l'autre l'apostolat laïc.

**Action**

Pour mieux faire connaître l'A. C. J. C. et activer le recrutement, Saint-Norbert (Letellier) prépare une séance publique. Provencher, quoique limité dans son champ d'action, trouve cependant moyen, en trois mois, de vendre aux collégiens plus de 250 numéros de la **Liberté**. Langevin ouvre à ses membres les portes de la salle paroissiale, grâce à la générosité des Pères Rédemptoristes.

La Vérendrye et Langevin ont organisé chacun une séance intéressante qui, dans les deux cas, a été un magnifique succès.

## La communion fréquente

Les témoignages suivants sur les bienfaits de la communion fréquente ont été exprimés par des étudiants de l'Université Notre-Dame, d'Indiana:

Je reçois la sainte communion chaque jour parce que j'ai besoin des secours de Dieu dans la tentation, et parce que je puis faire tant de bien aux pauvres âmes. Mes communions me font sentir plus près de Dieu et je ne peux décrire les émotions sublimes qui s'emparent de moi.

• • •

La communion fréquente apporte non seulement la paix de la conscience, mais plus de force pour vaincre la tentation.

• • •

J'ai trouvé que la communion quotidienne est le seul moyen de vaincre les tentations dangereuses qui m'affligent.

• • •

La communion fréquente rend plus facile l'élévation de mes pensées vers Dieu. Cette élévation de l'esprit me fait détester le péché, et je trouve qu'il est plus difficile de tomber quand je communie chaque jour. Un fait m'a fortement frappé, c'est qu'à Notre-Dame, les meilleurs athlètes et les étudiants les plus brillants sont tous des fervents de la communion quotidienne.



## La page de l'A. C. J. C.

La page de l'A. C. J. C. paraîtra dorénavant la première et la troisième semaine de chaque mois. Pour que cette page soit vivante, les cercles devraient nous faire connaître dans des notes brèves les faits et gestes de leurs membres ou de leur groupe.

## Moyens pratiques pour faire périr un cercle

1.—Ne pas se réunir régulièrement.

2.—Ne pas préparer soigneusement les séances du cercle.

3.—Ne pas commencer à l'heure.

4.—Ne pas intéresser les membres à quelque chose de concret.

5.—Admettre au cercle n'importe qui.

6.—Penser au recrutement quand tous sont partis ou sur le point de disparaître.

7.—Faire en trois heures ce qui est l'affaire d'une heure.

8.—Ne pas rester en rapport avec le comité régional et le comité central.

9.—User d'un grand décorum. Donc le cercle: une banquise et les membres... des glaçons!

## Une réunion publique d'A. C. J. C. à Letellier

Dans le but de faire connaître à leurs parents et amis le travail accompli par un cercle d'A. C. J. C., et aussi afin de donner l'occasion à leurs aînés de profiter d'une causerie sur un sujet nouveau et intéressant, avec la haute approbation de M. le curé, les membres du Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C. tenaient une réunion publique, le mercredi 22 janvier.

Une assistance nombreuse était présente. Le programme de la réunion fut celui d'une séance d'étude régulière du cercle. Le président, Isidore Bouchard, prononça une allocution de bienvenue aux distingués visiteurs: M. l'abbé Adélard Couture, vicaire à Saint-Jean-Baptiste; M. Lucien Beaubien, député du comté de Provencher; à M. Camille Fournier, de Saint-Boniface, président régional de l'A. C. J. C., aux parents, aux anciens membres ainsi qu'à quelques membres du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste qui étaient venus se joindre à leurs camarades de Letellier.

M. le curé Messier, aumônier du cercle, donna le cours d'instruction religieuse; il commenta l'évangile racontant le premier miracle du Sauveur aux noces de Cana et sut en tirer de salutaires leçons pour les jeunes gens: amour, respect, obéissance à leurs parents que Dieu nous commande d'honorer — devoir si souvent oublié ou négligé de nos jours.

M. Léon Bruyère, vice-président du cercle, fit la chronique de la presse. Il divisa son travail en trois parties: Domaine religieux: Nomination de Mgr Guy, encyclique récente du Pape sur l'éducation des enfants, le chant liturgique par la radio; domaine national: nomination de Son Honneur le juge Prendergast au poste de juge en chef du Manitoba, problèmes scolaires religieux en Saskatchewan, remise des ressources naturelles au Manitoba; sujets d'actualité: vingtième anniversaire du journal le "Devoir", anecdotes, etc., le tout formant un sommaire des événements importants des dernières semaines.

Le cours d'histoire du Canada fut donné par le camarade Lucien Dansereau, qui traita des événements politiques de la période suivant la Confédération jusqu'à nos jours. Il sut y introduire des commentaires sur les points d'intérêt locaux, tel que la représentation du comté de Provencher en 1872 par Sir Georges-Etienne Cartier, un des Pères de la Confédération.

Le Cercle Saint-Norbert, à l'occasion de cette réunion extraordinaire, avait invité le député de Provencher, M. Lucien Beaubien, à donner une causerie sur la procédure parlementaire. M. Beaubien, membre honoraire du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste, ne pouvait pas refuser à ses "camarades" de Letellier cette faveur, et il s'exécuta avec tout l'empressement et toute la bienveillance qu'on lui connaît. Au début de sa causerie, il proclama en des termes vigoureux la nécessité de l'A. C. J. C.:

"Un cercle d'A. C. J. C., c'est essentiel dans une paroisse au double point de vue paroissial et national; paroissial, afin de prêter concours à nos bons curés qui, malgré leur bonne volonté, ne peuvent pas tout faire et ont besoin du secours des laïcs; national, afin de préparer les jeunes gens à prendre leur place dans la vie, afin de développer en eux l'esprit public et de les armer pour remplir leur rôle efficacement."

Ces paroles furent grandement appréciées par les acéjistes et devaient être de nature à faire réaliser aux parents que l'A. C. J. C. remplit un rôle nécessaire et qu'elle mérite leur approbation et leurs encouragements. Ils devraient encourager leurs enfants à fréquenter le cercle et à prendre avantage des moyens qu'il offre pour leur développement intellectuel. M. Beaubien traita ensuite d'un sujet que huit années de vie politique lui ont rendu familier: la procédure parlementaire. Il nous fit participer à l'ouverture du parlement à Ottawa, aux débats parlementaires, à la prise des votes et à l'ajournement d'un parlement. Il intéressa vivement son auditoire.

A la fin de sa conférence, il sollicita des questions et il ne fut pas désappointé: questions sur le tarif, sur l'immigration, sur les pouvoirs du gouverneur général, etc., etc., lui furent posées par les membres tour à tour. M. le préfet de la municipalité de Montcalm, ami lui aussi de nos cercles d'études, se mit même de la partie, et le conférencier dut tenir en haleine pendant trois quarts d'heure. Il s'acquitta avec habileté de sa tâche et fut chaleureusement applaudi.

Notre populaire député mérite des félicitations pour l'encouragement qu'il apporte à notre oeuvre de jeunesse; les acéjistes lui en sont reconnaissants et ses électeurs doivent se rendre compte que leur représentant attache beaucoup d'importance aux choses intellectuelles, ce qui contribuera à son propre développement pour le plus grand bien de son comté.

Si la pièce de résistance fut la conférence de M. Beaubien, le dessert sortait également de l'ordinaire, car les acéjistes possédaient leur président régional, M. Camille Fournier, de Saint-Boniface, qui adressa la parole sur le sujet qui lui tient le plus au coeur: l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, une conviction communicative et une argumentation reposant sur des faits et des résultats. C'est au chant de "Il a gagné ses épaulettes" qu'il monta sur l'estrade et au milieu d'applaudissements chaleureux qu'il reprit son siège.

M. le curé Messier tira les conclusions de la soirée.

Toutes les familles de la paroisse à peu près étaient représentées. On remarquait dans l'assistance: M. Narcisse Breton, préfet de la municipalité de Montcalm; M. le Dr J.-B. Cloutier, président du Cercle paroissial de l'Association d'Education; les syndics de la paroisse, les conseillers municipaux, le gérant de la Banque Canadienne Nationale, un bon nombre des anciens membres du Cercle Saint-Norbert qui avaient été spécialement invités: M. Siméon Marion, président du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste, ainsi que MM. Edmond Saint-Amant et Rivet, membres de ce cercle.
















## LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

| | Prix du jour | Prix normal |
|---|---|---|
| Livre anglaise | $4.91½ | $4.86⅔ |
| Franc français | 3.98 | 3.93 |
| Belga belge | 14.15 | 13.9 |
| Franc suisse | 19.60 | 19.3 |
| Lire italienne | 5.30 | 19.3 |
| Couronne suédoise | 27.27 | 26.8 |
| Cour. norvégienne | 27.14 | 26.8 |
| Couronne danoise | 27.17 | 26.8 |
| Mark allemand | 24.27 | 23.8 |
| Cour. hollandaise | 40.75 | 40.2 |

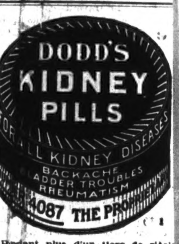
## LE MARCHE

**4 FEVRIER 1930**

| | |
|---|---|
| **Bouvillons—** | |
| Excellents | $9.50—$10.00 |
| Bons | $8.50—$9.25 |
| Moyens | $8.00—$8.25 |
| Ordinaires | $7.00—$7.50 |
| **Taures de boucherie—** | |
| De choix | $8.75—$9.25 |
| Assez bonnes | $7.50—$8.50 |
| **Vaches de boucherie—** | |
| De choix | $7.00—$7.25 |
| Bonnes | $5.75—$6.75 |
| Ordinaires | $5.00—$5.50 |
| Pour conserves | $3.75—$4.75 |
| **Taureaux—** | |
| De choix | $6.00—$7.00 |
| Ordinaires | $5.00—$5.75 |
| **Boeufs—** | |
| Bons | $6.00—$6.50 |
| Moyens | $5.00—$5.50 |
| Communes | $4.00—$4.50 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| De choix | $7.75—$8.25 |
| Bons | $6.50—$7.50 |
| **Taures à engraisser—** | |
| De choix | $6.50—$6.75 |
| Bonnes | $5.50—$6.25 |
| **Bouvillons engraissés—** | |
| De choix | $8.00—$8.25 |
| Bons | $6.50—$7.50 |
| **Veaux—** | |
| De choix | $15.00—$16.00 |
| Bons | $10.00—$14.00 |
| Ordinaires | $6.00—$9.00 |
| **Moutons et agneaux—** | |
| Moutons bons | $5.00—$6.50 |
| Moutons ordinaires | $2.00—$4.00 |
| Agneaux bons | $10.00—$11.00 |
| Agneaux ordinaires | $7.00—$9.00 |
| **Porcs—** | |
| D'après la classification du gouvernement fédéral— | |
| Bacon de choix, prime de $1 par tête | |
| Bacon | $12.50 |
| De boucherie | $12.1 |
| Lourds | $11.5 |
| Très lourds | $11.0 |
| Légers et d'engrais | $10.00—$12.1 |
| Inférieurs | $5.00—$6.5 |
| Truies No 1 | $11.0 |
| Truies No 2 | $10.5 |
| Verrats | $7.00—$8.0 |

**PRODUITS**

| | |
|---|---|
| **Beurre—** | |
| Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1 | $ .38½—$ .39½ |
| **Oeufs—** | |
| (D'après la classification du gouvernement fédéral) | |
| Extra, la douzaine | $ .4 |
| Premiers | $ .4 |
| Seconds | $ .3 |
| **Pommes de terre—** | |
| Par 100 livres | $2.7 |
| **Farine—** | |
| Lake of the Woods— | |
| Sac de 98 livres | $4.6 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.6 |
| 1 sacs de 24 livres | $4.7 |
| Western Canada "Purity"— | |
| Sac de 98 livres | $4.6 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.6 |
| 1 sacs de 24 livres | $4.7 |
| Ogilvie "Royal Household"— | |
| Sac de 98 livres | $4.6 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.6 |
| 4 sacs de 24 livres | $4.7 |
| Maple Leaf Flour Mills— | |
| Sac de 98 livres | $4.6 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.6 |
| 4 sacs de 24 livres | $4.7 |
| **Alimentation—** | |
| Son. La tonne | $30.0 |
| Gru. La tonne | $32.0 |
| **Gruau—** | |
| Le sac de 80 livres | $3.5 |
| **Foin—** | |
| Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg | |
| Mil. No 1 | $18.0 |
| Mil. No 2 | $16.0 |






**Cours du grain fourni par**

## EUG.-J. DUFRESNE

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 3 février 1930**

| Grains | Mardi 28 jan. | Merc. 29 jan. | Jeudi 30 jan. | Vend. 31 jan. | Samedi 1 fev. | Lundi 3 fev. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No 1 Nord | 1.25⅜ | 1.22⅜ | 1.20¾ | 1.22¼ | 1.24¼ | 1.20⅜ |
| 2 Nord | 1.22⅜ | 1.19⅜ | 1.17¾ | 1.19¼ | 1.21¼ | 1.17⅜ |
| 3 Nord | 1.17⅞ | 1.14⅞ | 1.13¼ | 1.14⅞ | 1.16⅜ | 1.12⅞ |
| Avoine 2 CW | .56¼ | .54⅞ | .54 | .54⅝ | .55½ | .54⅛ |
| 3 CW | .49½ | .48⅛ | .47¼ | .47⅞ | .48¾ | .47⅜ |
| Orge 3 CW | .54½ | .51⅞ | .51 | .51 | .52 | .49¾ |
| 4 CW | .49¾ | .47⅛ | .46¼ | .46¼ | .47⅛ | .45 |
| Lin 1 NW | 2.49 | 2.48½ | 2.47¼ | 2.46¼ | 2.48¼ | 2.48¾ |
| 2 CW | 2.45 | 2.44½ | 2.43¼ | 2.42¼ | 2.44¼ | 2.44¾ |
| Seigle 2 CW | .80 | .76⅛ | .73⅞ | .74⅝ | .76⅛ | .73 |
| **Prix sur voie (track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | 1.25⅞ | 1.22⅞ | 1.21¼ | 1.22¾ | 1.24½ | 1.20⅞ |
| Avoine 2 CW | .53¼ | .51⅞ | .51 | .51⅝ | .52⅛ | .51⅛ |
| Orge 3 CW | .55 | .52⅞ | .51½ | .51⅛ | .52⅛ | .50⅞ |
| Lin 1 NW | 2.49½ | 2.49 | 2.47½ | 2.46½ | 2.48½ | 2.49 |
| Seigle 2 CW | .80½ | .76⅝ | .73⅞ | .74⅞ | .76⅝ | .73⅞ |
| **Options** | | | | | | |
| Blé Mai | 1.30⅜ | 1.27⅜ | 1.25¼ | 1.27⅛ | 1.29⅞ | 1.25 |
| Juillet | 1.32⅜ | 1.29⅜ | 1.27⅞ | 1.29⅛ | 1.31⅛ | 1.27 |
| Octobre | 1.31½ | 1.28¼ | 1.27¼ | 1.27⅞ | 1.29¼ | 1.25 |
| Avoine Mai | .56¼ | .54⅞ | .54 | .54⅝ | .55½ | .54 |
| Juillet | .55¾ | .54⅝ | .53⅝ | .54⅛ | .55⅛ | .53 |
| Octobre | .54½ | .52¼ | .52¾ | .53 | .52½ | .50 |
| Orge Mai | .58½ | .55⅞ | .55 | .55 | .56 | .53 |
| Juillet | .61 | .58⅛ | .57⅛ | .57⅝ | .58¼ | .56 |
| Octobre | .60 | .59 | .59¾ | .59½ | .59½ | .58 |
| Lin Mai | 2.56 | 2.55½ | 2.54 | 2.53 | 2.55 | 2.55 |
| Juillet | 2.53¾ | 2.55¾ | 2.54¾ | 2.54 | 2.55 | 2.54 |
| Seigle Mai | .84½ | .80⅝ | .77⅛ | .78⅞ | .80⅝ | .77 |
| Juillet | .86⅝ | .82⅞ | .80½ | .81⅞ | .83⅛ | .79 |
| Octobre | .87¼ | .84 | .83¼ | .83 | .83 | .82 |

# A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

## MANITOBA

### SAINT-CLAUDE

M. Charles Arbez, marchand général de Saint-Claude, est mort le 1er février, des suites d'une longue et pénible maladie, laissant pour le pleurer son épouse, deux garçons, Louis et Henri, et six filles: Gabrielle, Hélène, Irène, Denise, Odile et Cécile.

Un séjour de cinq mois en France, au cours duquel il fit à Notre-Dame de Lourdes une pieuse et enthousiaste visite, avait fait espérer un retour vers le mieux, mais nous dûmes bientôt perdre tout espoir et lundi dernier nous accompagnions au cimetière son cercueil que portaient les conseillers de la municipalité de Grey, MM. Arnal, Balez, Darel, Waldrom, ainsi que le secrétaire-trésorier, O.-T. Toole. Le district tout entier était représenté, ainsi que ceux de Lourdes, de Fannystelle, d'Haywood et d'Elm Creek. La messe fut chantée par le R. P. Jos. Radaz, avec M. l'abbé Lavoie et le R. P. Mourey comme diacre et sous-diacre. Etaient présents aussi, le R. P. Chalumeau et M. l'abbé Deslandes. Au-delà de 1,200 personnes assistaient au service qui fut chanté par le choeur d'une façon très appréciée.

Arrivé de France en 1893, Charles Arbez prit d'abord un "homestead"; mais au bout de trois ans, désireux d'étudier l'anglais et poussé par le sentiment que le commerce lui conviendrait mieux, il partit pour Treherne, où il travailla chez Ben Angelvin et chez J.-K. McLennan. En 1904, il revint à Saint-Claude, où déjà il avait ouvert un petit magasin. Un incendie ayant détruit ce premier effort, il bâtit plus en grand et alors commença pour lui une ère de prospérité que vint arrêter la guerre. Il s'était fait connaître jusqu'alors comme un commerçant entreprenant, généreux et actif. La guerre révéla en lui un autre homme, organisateur d'entr'aide et de charité. Puis ce fut la politique néfaste de Norris et le sursaut de l'élément français, et celui qui jusqu'alors avait été juge de paix et conseiller, accepta la tâche de diriger comme maire la municipalité en grande partie anglaise de Grey — cela à une heure où les affaires municipales étaient dans une impasse financière incontrôlable.

Charles Arbez se révéla financier et organisateur et pendant huit ans, tant qu'il vécut, l'élément anglais non seulement l'accepta, mais l'admira et l'applaudit. Toujours sur la brèche, il sut s'assurer le concours de tous ceux qu'il eut à approcher, au Parlement et ailleurs.

Sa famille éplorée nous prie de remercier tous ceux qui ont voulu, au cours de la maladie et après la mort, alléger sa peine par leur aide, leurs prières et leur sympathie. Elle remercie tous ceux qui ont assisté au service, et ont contribué à en faire une si éclatante démonstration d'estime pour le décédé.

### N.-D. DE LOURDES

**La Soeur Grise**

C'est le titre du film que nous tournerons dimanche prochain, 9 février, à 8 h. du soir bien précises. Il dit quelque chose, ce titre, à ceux du moins qui ont applaudi "La Soeur Blanche". Mais ce n'est rien à côté de la réalité. Beauté des images, chaleur caressante des teintes, choix des extérieurs et luxe des intérieurs, c'est pendant deux heures un défilé de splendeurs. L'intrigue, fort simple, mais captivante et parfois angoissante, ne permet pas à l'attention de fléchir un seul instant. Ajoutons que le film est absolument neuf, et que nous sommes les premiers à le tourner. Et nous aurons annoncé un programme de choix, un super-choix, pourrait-on dire, dont nos âmes garderont longtemps le souvenir. Profitons de l'occasion pour remercier "Le Bon Cinéma" de nous avoir servi un régal princier.

**Voyage**

Mme Frank Lesage, un peu souffrante, est descendue jusqu'à Rochester, Etats-Unis, où des spécialistes l'examineront soigneusement, et diagnostiqueront son état avec toute la compétence que l'on peut désirer ici-bas. Nous espérons — ou plutôt nous sommes sûrs — qu'elle en reviendra, sinon guérie, du moins en possession des éléments qui procureront un prompt retour à la santé. La Providence bénit les mères de famille fidèles. Une prière pour cette vaillante, que réclame une large et affectueuse couronne d'enfants.

### SAINT-NORBERT

M. et Mme Edouard Perreault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 26 janvier et baptisée le 27 sous les noms de Marie-Victoire-Cécile. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Benoit, grands-parents de l'enfant.

### SAINT-GEORGES-DE-CHATEAUGUAY

— D'où viens-tu, P'tit Georges? Il y a au moins six mois que nous n'avons pas entendu parler de toi.

— Ecoute, P'tit Jos, j'arrive de Saint-Georges, sur la belle rivière Winnipeg. C'est au nord d'ici. Là j'ai vu du beau pays. Les terres de Saint-Georges peuvent rivaliser avec celles de Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Agathe et surtout avec les terres pour les nouveaux colons de Saint-Pierre-Jolys. Tiens, je vais te raconter tout ce que j'ai vu depuis mon départ. Tu sais, je demeure loin et n'ai pas le loisir de venir toutes les semaines en ville pour te raconter cela.

Pendant six mois, j'ai vu bien des choses à Saint-Georges.

D'abord, le 1er mai, un sinistre incendie a détruit complètement la belle église bâtie par M. l'abbé Isidore Macaire, aujourd'hui curé de Saint-Malo.

Que faire? La paroisse compte à peine 45 familles, et rebâtir sur les dettes de l'ancienne...

Oh! il existe là-bas un curé qui sait arranger les affaires! Après une promesse faite à Notre-Dame de Lourdes s'il réussit, il décide immédiatement de reconstruire et se met à l'oeuvre la deuxième semaine de septembre.

Tout vient: bois, brique, argent et même une magnifique croix donnée par... devine, P'tit Jos?

— Impossible...

— Par la "Manitoba Power Co." Eh! que penses-tu de cela? Que veux-tu, c'est Notre-Dame de Lourdes qui l'a trouvée.

Les paroissiens veulent faire plus. On décide d'organiser un grand tirage. Un cheval, une montre en or, deux minots de pois pour faire de la soupe; enfin, dix-sept beaux prix sont offerts pour la rafle. Ecoute: le cheval fut donné par un vieux garçon qui... n'a plus d'espoir...

Les billets sont mis en vente le 1er juillet. Maintenant, comment terminer ce tirage?

Un bazar, dit M. le curé, ne peut mieux faire. Et sans tarder, un comité d'hommes et de dames s'organise et met sur pied un vrai bazar, qui eut lieu le 29 septembre.

Demandez à Mgr Jubinville et à M. le curé de Somerset combien l'on s'amuse à la course des petits chevaux du nord: "Hourra pour le café! Hourra pour le noir!" Et c'est le petit rouge qui gagne, et M. l'abbé Bellavance est fier de son coursier.

Ensuite, que dire des dards, de la roue de fortune, du bingo? Enfin, fatigué, on allait se régaler à de jolies tables, servies délicatement par les dames de la paroisse. Armand pourra vous dire combien il aime la bonne soupe aux pois. Certes, elle vaut bien la soupe aux huîtres! Les Anglais ne se sont pas fait prier pour y goûter.

Vraiment on s'est amusé, et personne n'a regretté et sa soirée et son argent.

— Et les recettes, P'tit Georges, ont-elles été bonnes?

— N'en parle pas; il a fallu trois secrétaires à M. le vicaire pour les compter.

Pendant tout ce temps, la reconstruction allait bon train, et le 8 décembre, ce fut une journée de joie chez les paroissiens. M. le curé a fait l'ouverture d'une manière solennelle. Le même jour commençait un triduum pour gagner les indulgences du jubilé et on y fit, en même temps, l'exposition des Quarante-Heures. Le R. P. Kalmès, O.M.I., de retour de la vallée de la mort, prêcha le triduum. Presque tous les paroissiens s'approchèrent des sacrements durant ces jours de prières et de remerciements.

Notre-Seigneur a certainement, pendant ces beaux jours, béni le curé et ses paroissiens et assuré une longue vie à la nouvelle église.

A Noël, un splendide autel, en style gothique, est venu embellir l'église, et maintenant on parle d'une cloche. A quand?

Les choses se font en grand à Saint-Georges. Le vieux Bonhomme Noël, saint Nicolas, et non pas le grotesque Santa Claus, est venu visiter ses enfants le 29 décembre au soir. C'était plaisant de voir les enfants lui demander leurs étrennes. Le bon vieux n'a oublié personne. Oh! c'est dire que Papa Noël les connait, ses petits. Merci, bon saint Nicolas, à l'année prochaine, n'oubliez pas! Les petits aiment tant votre visite et aussi... plusieurs grands...

Je termine, P'tit Jos, en te racontant la jolie petite soirée du 26 janvier, organisée par les enfants de l'école pour la fête de naissance de M. le curé et pour le remercier des étrennes de l'arbre de Noël. Il y eut une partie de cartes et une petite séance récréative. Tout fut réussi à merveille. M. le curé fut très content de voir ses enfants si bons organisateurs. Cela promet pour l'avenir.

Merci à tous ceux qui sont venus et spécialement aux généreux donateurs des prix, qui étaient magnifiques.

Hein! P'tit Jos, on n'a pas lambiné pendant ces six mois à Saint-Georges?

Ce n'est pas tout. Si je te parlais du nouveau chemin, des deux beaux quais qui se bâtissent actuellement sur notre belle rivière? Tout cela fut obtenu grâce au dévouement de M. l'abbé Sylvio Caron, le curé de Saint-Georges.

— P'tit Georges, je pense que tu blagues; impossible de faire tout cela dans si peu de temps.

— Eh bien! P'tit Jos, je pars la semaine prochaine; tu viendras voir et nous aurons la chance de manger ensemble une bonne assiettée de soupe aux pois, la bonne soupe canadienne, et cela chez le Père Zotique...

— Très bien, mon ami: lundi prochain pour Saint-Georges et pour la soupe aux pois.











### OTTERBURNE

**A LA MAISON SAINT-JOSEPH**

**Du bon cinéma**

Le jeudi 9 janvier, M. J.-E. Regehr, représentant de M. J.-R. Friesen, de Steinbach, agent pour la compagnie Ford, nous donna une intéressante soirée de cinéma. En plus des films de démonstration sur le tracteur Fordson, l'aimable représentant fit passer sous nos yeux des vues très instructives des usines de l'imposante compagnie. De la ferme de Jean Gauthier, de la province de Québec, nous fûmes en effet transportés en aéroplane Ford aux usines de Windsor, Ont. La note "distinction" convient bien à ces vues. Un autre film nous fournit l'occasion d'admirer les paysages enchanteurs des Montagnes Rocheuses et de la Colombie-Anglaise.

Le public fut admis; la salle de récréation fut vite remplie à déborder. Les petits orphelins ont gardé un agréable souvenir de cette soirée qui s'est prolongée à leur joie jusqu'à ce que tous les films fussent tournés en entier.

**Convention des apiculteurs à Winnipeg**

Les 28 et 29 janvier, l'Association des Apiculteurs du Manitoba a tenu sa 33ème convention annuelle à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. Notre apiculteur, le Frère Thomas Pineault, C.S.V., le seul directeur canadien-français de cette importante association, y a pris une part active en donnant une causerie illustrée sur le bon amenagement d'un rucher et d'une miellerie, cela sur l'invitation de M. Floyd, apiculteur provincial et secrétaire-trésorier de l'association. Le dévoué confrère fit des observations et des démonstrations qui furent fort goûtées et hautement appréciées. Il fut le dernier des conférenciers de la séance de 2 heures, le 28, jour de l'ouverture. Le Père directeur a tenu à assister à cette séance. Il n'a remarqué, et ce fut son seul regret, que quatre apiculteurs canadiens-français dans une salle qui contenait environ deux cents personnes.

La séance du soir fut aussi intéressante. L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture, était présent. Il adressa la parole en anglais et... en français. Félicitations à M. le ministre pour l'appui judicieux qu'il ne craint pas de donner à nos droits en présence de nos compatriotes de langue anglaise.

A la Maison Saint-Joseph, l'apiculture est en honneur. L'an dernier, notre rucher a obtenu le plus haut pourcentage dans la production du miel; pour ses qualités de propreté, d'amélioration et de rendement, il a été reconnu par les inspecteurs comme étant un rucher de premier ordre.

**Confiance en saint Joseph**

Chaque jour nous arrivent de nombreuses lettres exprimant des sentiments de reconnaissance envers saint Joseph pour toutes sortes de faveurs obtenues. Qu'il nous soit permis, à la gloire de saint Joseph et pour affermir dans les coeurs une plus grande confiance en sa puissante intercession, de citer de temps à autre une de ces lettres. Voici ce qu'une bonne personne nous écrivait ces jours derniers:

Mon Révérend Père,

Je vous avais demandé de faire avec moi une neuvaine pour mon frère qui usait trop de boisson. Or je viens vous remercier profondément: depuis votre neuvaine du mois d'octobre, mon frère n'a pas pris un seul verre de boisson, pas même durant les fêtes. Depuis ce temps, il est très sage, il aime à rester à la maison...

SA SOEUR X...

Réflexion: Combien de cas semblables existent et que l'on désespère malheureusement de voir s'améliorer!... Pourquoi ne pas recourir alors à saint Joseph?

### McCREARY

Baptisé le 21 janvier, Georges-Martin Monzonnier, né le 6 janvier, fils de Jean-Marie Monzonnier et de Rosina-Louise Martin. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Monzonnier.

• • •

M. B.-A. Tedford, lors de la convention des apiculteurs du Manitoba, a été nommé président de l'association pour 1930. Nos sincères félicitations.

• • •

Le concours du "curling" à McCreary s'est terminé samedi soir. Depuis lundi matin, 20 janvier, jusqu'au samedi soir, 25, il s'est joué dix parties par jour. En voici le résultat:

Concours "Old Timers": 1. M. Campbell; 2. Paterson; 3. Welland; 4. P. Riddell.

Concours "Maire": 1. M. Campbell; 2. V. Buchanan; 3. J. Veuve; 4. P. Riddell.

Concours "Eaton": 1. Paterson; 2. M. Campbell; 3. Gieg; 4. M. le curé Halde.

Concours "Consolation": 1. Angus; 2. Russell; 3. Harper; 4. Gieg.

Prix spécial pour celui qui gagnerait sa partie avec le plus petit nombre de points. Il y a eu 4 "ex aequo": M. le curé P. Halde, M. Tod, M. Welland, et M. P. Riddell, avec neuf points chacun. Ces quatre devront jouer encore et le plus petit nombre sera encore le gagnant.

• • •

Le dernier groupe à donner sa partie de cartes le fera mardi soir, 11 février. Cette partie sera donnée par les familles Cantin, Caumartin, Doucette, Declott et Lesage, et ces derniers espèrent voir tous leurs amis présents ce soir-là.

### LETELLIER

**Naissances**

Joseph-Eugène-Jean-Paul, enfant de Jos. Houle et d'Antoinette Comeault, né le 10 janvier, baptisé le 12. Parrain et marraine: M. et Mme Euclide Boiteau, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Henri-Hervé, enfant de M. et Mme Camille Barnabé, né le 1er février, baptisé le 2. Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Cadieux, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Maurice-Albert, enfant de François Rioux et de Catherine Boffer, né à l'hôpital de Saint-Boniface le 24 janvier, baptisé le 2 février. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Graveline.

**Gouret**

L'équipe de la Compagnie de la Baie d'Hudson est venue jouer une série de deux parties, samedi et dimanche, avec nos joueurs. Le résultat de la première partie fut de 4 à 4, la deuxième 5 à 4 en faveur des visiteurs, ce qui prouve que nos joueurs se sont montrés d'égale force à leurs adversaires. Les parties furent rapides et le jeu brillant. Tous nos équipiers se distinguèrent. Notre gardien de but sauva la situation durant la seconde période de la dernière partie en déjouant des montées individuelles qui échouaient devant son habileté dans le filet. Il est avantageux pour nos joueurs de rencontrer ces équipes étrangères qui ont des tactiques nouvelles.

Alignements:

Baie d'Hudson: Probetts, Playfoot, Rams, Paillé, Brown, McDougall, Leask et Tickle.

Letellier: P.-E. Parent, W. Forrest, W. Breton, N. Parent, J. McClelland, Graveline, Forrest, Comeault, D. Parent.

Arbitre: J.-G. Thériault.

**Résultats des examens de janvier**

Grade XI: Lucia Chartier, 80; Grace Empson, 75.

Grade X: Agathe Comeault, 81.

Grade IX: Alice Gervais, 93; Annette Dupuis, 84.

Grade VIII: Olive Saint-Germain, 78; Ida Graveline, 77.

Grade VII: Napoléon Comeault, 81; Alice Gendron, 71.

Grade VI: Gabrielle Bruyère, 84; Thérèse Parent, 81.

Grade V: Adèle Dupuis, 89; Denise Ayotte, 88.

Grade IV: Antoni Loiselle, 88; Cécile Comeault, 77.

Grade III: Simone Ayotte, 92; Thérèse Dandeneau, 82.

Grade II: Marthe Dionne, 89; Jacques Bruyère, 88.

Grade I: (c) Cécile Jubinville, Yvette Houle; (b) Eva Cadieux; (a) Marcelle Dionne, Alma Bouchard.

### SAINT-PIERRE

Le jeudi 30 janvier, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. Adolphe Joubert, à l'occasion du 77ème anniversaire de naissance de sa mère, Mme F.-X. Joubert, qui relève d'une maladie récente. Ils exprimèrent à Mme Joubert leurs félicitations et leurs voeux de longue vie, de santé et de bonheur. Le soirée se passa agréablement à jouer aux cartes et à entendre de la musique.

Mme Alexis Carrière présenta à l'héroïne de la fête un magnifique bouquet de roses. Mme Adolphe Joubert, aidée de Mmes Léo et O. Carrière, servirent un goûter à minuit. Tous s'en retournèrent enchantés de leur soirée et se promettant bien de se réunir prochainement.

Parmi les personnes présentes: Mme Arthur Hébert, Mme Alexis Carrière, Mme Laroche, M. et Mme Adélard Turenne, M. et Mme Léo Carrière, M. Henri Carrière, M. et Mme Philias Laroche, M. Ludger Lambert, M. et Mme Onésime Carrière, M. Théophile Turenne, M. Wilfrid Carrière, M. Joseph Curé, M. et Mme Georges Curé, Mmes Daniel et James Kelly, Mme Adrien Desaulniers, Mlle Thérèse Curé, M. et Mme Ambroise Joubert, M. et Mme Léonce Joubert, Mlle Irène Joubert, M. et Mme Pierre Gagné, Mlle Marie-J. Gagné, M. Léonce Gagné, M. et Mme Joseph Gagné, Mlle Sabourin, M. H. Nicholas, M. Alphonse Joubert, M. et Mme X. Joubert, M. et Mme F.-X. Joubert, M. et Mme Adolphe Joubert, M. Jean-Marie Joubert, M. Louis Joubert, M. Armand Curé.

### LORETTE

Le dimanche 26 janvier, nous avons eu la visite du club de raquettes le "Voyageur", de Saint-Boniface. Ces marcheurs, accompagnés de leur chapelain, M. l'abbé Emilien Lévesque, assistèrent à la messe de paroisse. Après le diner, pris au presbytère, ils passèrent une partie de l'après-midi à différents jeux et repartirent après les vêpres, vers 5 h.

La paroisse de Lorette était heureuse de recevoir ces aimables visiteurs, qui parurent satisfaits de leur promenade.

M. l'abbé P. Gagnon était aussi de la partie.

• • •

La bénédiction des enfants a eu lieu le dimanche 26 janvier, dans le cours de l'après-midi. Cette cérémonie, qui se répète chaque année et ne varie guère dans son rite, n'en est pas moins toujours touchante, et les enfants semblent toujours heureux d'y prendre part.

• • •

Le premier mois de l'année est passé. A Lorette, pendant janvier: pas de baptême, pas de mariage, pas de sépulture; si ce n'est pas là le "statu quo"!... Combien de temps ce calme plat va-t-il durer?...

### SAINTE-ROSE-DU-LAC

**Concours d'arithmétique à l'école Sainte-Rose du Lac**

Grade VIII — Concours d'arithmétique: Yves Molgat, Cecily Fitzmaurice.

Grade VII — Concours d'épellation: Grigg Burns, Marguerite Inglebeen.

Grade VI — Concours d'épellation: Gladys McKinnon, Bella Valcourt.

Grade V — Concours d'arithmétique: J.-Ls Brunel, Honoré Tardif.

Grade IV — Concours d'épellation: Elizabeth Inglebeen, Flavie Desrochers.

Grade III — Concours d'épellation: 1. Edmond Bissonnette et Richard Furneaux; 2. Claire Gosselin.

Grade II — Concours d'épellation: Léontine Montsion, Blandine Gosselin.

**Résultat de la dictée du 24 janvier**

Grade XI: Françoise Guyot, Henriette Delorme.

Grade X: Dora Tucker, Marie Gamache.

Grade IX: Béatrice Proulx, Antoinette Houde.

Grade VIII: Adriene Robic, Antonio Vermette.

Grade VII: Eugénie Montsion, Noël Delveaux.

Grade VI: Léon Tardif, Rose Lahaie.

Grade V: Honoré Tardif, Victor Lagacé.

Grade IV: Jean Molgat, Léonie Brunel.

Grade III: Edmond Bissonnette, Claire Gosselin.

Grade II: Blandine Gosselin, Jeanne Gadal.

• • •

Eugénie Adam, qui a subi récemment, à Dauphin, une opération majeure, est maintenant en bonne voie de convalescence.




















# SAINT-BONIFACE

## A la cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu la chandeleur à la cathédrale de Saint-Boniface: S. G. Mgr l'Archevêque a assisté au trône et a présidé à la procession. Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Jubinville.

Dimanche dernier étant le premier dimanche du mois, a eu lieu la messe des hommes à 7 h. 30. Une foule d'hommes et de jeunes gens assistaient à la messe.

## A l'hôtel de ville

La semaine dernière, la commission scolaire de Norwood s'est présentée à l'hôtel de ville et a demandé à la ville de lui concéder gratuitement un terrain. La ville a refusé. Le conseil s'est divisé, mais il a été décidé de ne pas donner le terrain.

La partie nord de la ville a plus de taxes que la partie sud. Le fardeau est mal distribué. Quand la division a été faite, l'on escomptait l'établissement d'un moulin dans la partie nord et l'on a tenu compte de cette espérance qui ne s'est jamais réalisée.

La décision du conseil sera cependant considérée de nouveau.

## La fête de Monseigneur au Collège

### Les qualités des "Trois sagesses du Vieux Wang"

De l'une des revues les plus sérieuses de France, nous relevons cette critique du drame chinois que les collégiens préparent de tout leur coeur d'artistes et d'apôtres, pour le 12 mars.

"Ce beau drame est d'un auteur passé maître en son art. (Henri Ghéon) Netteté du dessin, justesse des proportions, fermeté de la conduite, sobriété des développements simplicité familière du ton, subordination rigoureuse des moyens à la fin, aisance naturelle du mouvement, tout y captive les sens et y satisfait l'esprit. Le spectateur en pénètre sans peine les mobiles secrets, c'est-à-dire les passions, les forces morales, les interventions d'ordre spirituel, qui déterminent le héros de la pièce et les autres personnages. L'action de la nature et l'action de la grâce s'y distinguent sans cesse en leur conflit, leur balancement, leur union, jusqu'au triomphe final et exclusif de la grâce. Les cheminements de Dieu en nous, l'opération mystérieuse du Christ employant au salut du pécheur la pénitence de l'innocent, y dénotent par de fréquents indices leur perpétuelle efficacité. Prenons garde, toutefois que Ghéon ne sacrifie jamais la vraisemblance; que, s'il décèle un miracle intérieur à l'âme humaine, il ne cèle pas les limites que cette âme charnelle et bornée impose au miracle: le vieux Wang, sans doute, domine sa haine, pardonne au meurtrier, prie pour lui, s'attache à aimer son âme... mais que de combats à livrer contre les fantômes du passé, contre ses passions et sentiments les plus intimes, contre son aversion et ses répugnances! Il y usera ses forces et ne survivra guère à son dernier sacrifice. Il aura donné tout ce que Dieu lui demandait, mais au prix d'un épuisement mortel. Ghéon ne cesse donc de nous montrer sa faiblesse d'homme en nous montrant son héroïsme de saint le drame nous emporte vers le sublime sans nous exclure du raisonnable."

Heureux ceux qui assisteront à un si grand spectacle, n'est-ce pas?

## Au sujet du concert

Mardi dernier, à la sacristie, avait lieu la première répétition du choeur des dames et demoiselles. Le comité d'organisation et de recrutement remercie les personnes présentes à cette répétition et renouvelle ses instances auprès d'elles afin qu'elles amènent d'autres voix de soprano et d'alto.

Le recrutement parmi les chantres continue et à chaque répétition on remarque de nouvelles voix.

Pour l'encouragement des membres assidus, la Librairie Kéroack a fait cadeau à la chorale d'un registre de présence et d'absence. L'appel des membres sera donc dans l'ordre à la prochaine assemblée.

LE SECRETAIRE

## Le Cercle Sainte-Elisabeth

La première partie de cartes de l'année, au profit des pauvres du Cercle, a eu lieu dimanche dernier et rapporté un succès inespéré. Les jolis prix, générosité de S. G. Mgr Béliveau, furent gagnés par Mme J. Degagné, Mlle J. Dumont, MM. M. Toupin et L. Roux.

La prochaine partie sera donnée dans l'école Provencher, le dimanche soir 16 courant. Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste doivent prêter main-forte; alors c'est là un succès assuré pour le soir du 16 février. La somme recueillie sera remise à Mgr Jubinville pour ses pauvres.

Le piano donné aux dames du Cercle sera tiré le premier dimanche d'avril. Ce sera la partie clôturant notre série de cartes.

Les petites circulaires adressées aux quelques familles commencent à porter fruit. Plusieurs ont été bien généreux. Nous remercions sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu s'empresser d'y répondre. Si d'autres aimaient à contribuer, qu'elles soient assurées que la plus modeste somme sera reçue avec reconnaissance. Nous accuserons réception de chaque envoi.

Mme O. FAILLE,
Secrétaire.

## Hospice Taché

### Invitation à la charité

Le divin Maître, s'adressant un jour à ses disciples, leur dit qu'ils ne jouiraient pas longtemps de sa présence, mais que toujours ils auraient des pauvres parmi eux.

N'était-ce pas vouloir inférer que même après son ascension au ciel, il désirait se faire aimer et servir dans la personne des malheureux qui, en définitive, ne sont que les membres souffrants de son Corps mystique.

Qui de nous se serait refusé à adoucir les douleurs du divin Crucifié aux heures du Golgotha? Qui aurait osé détourner la tête alors que du haut de sa croix, Il mendiait un regard de pitié et de consolation? Oh! personne, n'est-il pas vrai?

Eh bien! ce que notre amour nous eût suggéré en faveur du Dieu agonisant, nous pouvons le faire en répondant fidèlement à toute occasion d'accomplir une oeuvre de charité.

Une précieuse aubaine de ce genre sera offerte le dimanche 9 février, de 3 h. à 5 h. de l'après-midi, alors que les Révérendes Soeurs Grises de l'Hospice Taché ouvriront leurs portes pour recueillir du public de Saint-Boniface les aumônes, de quelque nature qu'elles soient: argent, vivres, vêtements, etc.

Chacun aura à coeur de répondre généreusement à l'appel pressant qui part du personnel de l'Hospice Taché et de l'Orphelinat:

"O vous tous, grands et petits, que Dieu a favorisés des biens de la fortune, de l'affection et de la santé, vous dont l'âme magnanime ne demande qu'à répandre les richesses qu'il y a déposées, accordez-nous votre obole; si minime soit-elle, nous saurons l'apprécier. Ne perdez pas cette occasion de vous amasser des trésors impérissables pour l'au-delà, tout en vous créant un nouveau droit à la reconnaissance des vieillards, infirmes et orphelines qui solliciteront avec une ferme confiance les bénédictions du ciel sur vos personnes, vos familles et vos entreprises. Qui donne au pauvre prête à Dieu!"

## En raquettes... à Lorette!

C'est-à-dire un bout en voiture et un bout en raquettes. La marche dura plus de 2 heures, Charles le Gros en tête. Dans les derniers quarts du 7ème mille, quelques regards de novices s'attachèrent suppliants au clocher de l'église, qui, impitoyablement, fuyait... fuyait toujours. Personne, au reste, ne resta en chemin; voire quelques nouveaux compagnons, des intrus ceux-là, firent à la fin route avec nous. Les ampoules de Tommy, par exemple — pauvre Tommy — et les crampes de notre... passons plutôt, ce serait irrespectueux vraiment d'attaquer en ces termes le corps présidentiel.

Nous y voilà enfin! M. le curé avait daigné si bienveillamment toujours, retarder pour nous l'heure de la messe. Les raquetteurs sont conduits au jubilé de l'orgue. "Visiblement" ils vont chanter. C'est-à-dire qu'ils vont essayer. Omettons, si vous voulez, la chronique musicale. Un seul mot — le mot d'Armand — aux critiques indiscrets: c'est que le vieux plain-chant est bien dépistant pour des oreilles grégoriennes. N'empêche que cette messe à la campagne fut pieuse et particulièrement belle. Touchante aussi, dans l'après-midi, fut la bénédiction des enfants.

Entre les deux cérémonies, le dîner eut lieu au presbytère, où M. le curé Saint-Amant tenait à recevoir le "Voyageur". Préparé par les dames, sous la direction d'une ménagère à main d'artiste — c'est connu — il fut servi par les jeunes gens de la paroisse. Quel succulent dîner! Quel banquet plutôt! Malgré l'hospitalité reconnue de la paroisse de Lorette, les plus optimistes — et quelques Voyageurs le sont audacieusement — durent s'avouer dépassés dans toutes leurs espérances.

Après le repas, notre chapelain offre à M. le curé un petit cadeau du "Voyageur", humble témoignage de sa profonde reconnaissance et il le remercie sincèrement. Il remercie aussi paroissiens et paroissiennes (ici applaudissements et approbation signifiée de Léonard) pour une si cordiale et si amicale réception.

M. le curé daigne alors remercier à son tour et à cette trentaine de jeunes, il réitèrent (le "Voyageur" se souvient) son invitation pour l'an prochain.

Merci également à M. le préfet de Lorette et à M. le secrétaire de nous avoir si volontiers donné les clefs de la salle municipale. Nous nous y sommes bien amusés avec les jeunes... et les vieux aussi. Et ceux qui ont pris comme M. Arpin des plongeons sensationnels dans la toile du "Voyageur" ne garderont pas moins, nous espérons, un bon souvenir de cette visite. C'est, chez "la gent raquetteuse", un signe infaillible d'intérêt et d'union amicale.

Le retour était fixé pour 5 h., et malgré des instances, si aimablement renouvelées, les jeunes durent s'arracher aux charmes "lorettiens". Au rythme des chants canadiens, à la cadence moins berçeuse de "l'autobus" improvisé, ils revinrent à Saint-Boniface en se disant secrètement: "Nous retournerons à Lorette, c'est sûr!"

LE "VOYAGEUR".

## Le sport

Le lundi 27 janvier, nos joueurs intermédiaires rencontraient l'équipe intermédiaire des Missionnaires. Après trois longues périodes où les nôtres eurent l'avantage du jeu, bien qu'un avantage assez mince, la partie se termina par une victoire de 2 à 1 pour Saint-Boniface.

Le mardi 28 janvier, nos joueurs juvéniles se mesurèrent encore une fois avec les athlètes du Collège Saint-Paul et de nouveau furent blanchis par ces habiles petits joueurs; le résultat fut 5-0. Les petits Canadiens ne semblaient pas du tout en forme et ils pouvaient à peine conserver la rondelle autour de leur propre citadelle, tellement étaient agressifs les avants du collège. Espérons qu'ils pourront se ressaisir par une pratique intelligente et assidue et faire meilleure figure à l'avenir, car ils ont encore une chance d'arriver dans les finales.

Le vendredi 31 janvier, nos joueurs Juniors subirent une lourde défaite de la part du club Varsity; le résultat fut 6-1. Il est étonnant que nos Juniors soient toujours désemparés lorsqu'ils se présentent devant l'équipe Varsity. Ils ont fait bonne figure contre les Millionnaires; dans leur récente partie avec Columbus Club, ils sont venus près de les battre, et ce sont les deux plus fortes équipes de la ligue, et Varsity, moins fort que les deux clubs précédents, semble jeter la terreur dans leurs rangs. Il convient de se rappeler cependant que deux de nos bons athlètes se trouvaient empêchés de participer à la joute par une vilaine grippe; cela peut expliquer en partie.

Couture a joué une partie très brillante et nous a sauvé bien des fois; quant aux points qu'il a laissé passer, il n'y pouvait rien. Morris et Molloy furent les deux seuls qui se firent remarquer par leur rapidité et leur agressivité. Chez nos adversaires, Hack Simpson et Evendon furent les étoiles, le premier en enregistrant trois points et le second deux.

Les prochaines parties auront lieu vendredi alors que nos Juniors rencontreront l'équipe d'Elmwood à 8 h. 30 et nos Juvéniles se mesureront avec St. James à 10 h. du soir.



## Amicale de la Maison Saint-Joseph

L'Amicale de la Maison Saint-Joseph se réjouit tout particulièrement du succès remporté à la convention des apiculteurs du Manitoba par cette digne institution, dans la personne du Rév. Frère T. Pineault. Elle profite de cette occasion pour la féliciter également de ses succès dans les autres branches de l'agriculture et de l'exemple qu'elle donne aux nôtres dans la pratique de la culture mixte.

(Communiqué)

## PETITES NOTES

M. Joseph de Ambrosis vient d'être nommé chef du secrétariat pour l'Ouest de "La Salle Extension University" de Chicago. Son bureau est: 700, Paris Building; tél. 87 937.

* * *

Mlle Madeleine Mager recevait ces jours derniers à un thé donné en l'honneur des trois graduées en musique de l'Institut Collégial Saint-Joseph. Milles Simone Ledoux et Agathe de Montigny recevaient avec Mlle Marie-Josèphe Mager. Le salon était joliment décoré de verdure et de fleurs. La table à thé était présidée par Milles A. Prud'homme, C. Béchard et T. Lévêque aidées de Milles S. Huot, S. Jodoin, F. Poitras et E. de Moissac. L'assistance fut nombreuse et les félicitations aux graduées des plus chaleureuses.

## Mariage

Le 3 février — Louis Bonnefoy, fils d'Auguste Bonnefoy et Marie-Louise Tissot, de Saint-Claude, et Marguerite-Marie Gary, fille de feu Albert Gary et de feu Dora Barsalou.

## Baptêmes

Le 23 janvier — Marie-Jeanne-Léona-Berthe, née le 18, enfant d'Aimé Thibert et de Marceline Plouffe. Parrain, Georges Plouffe; marraine, Joséphine Plouffe.

Le 2 février — Joseph-Norman-Raymond, né le 15 janvier, enfant de William Connell et de Zélie Bambi. Parrain, Adrien Agagnier; marraine, Blanche Chabot.

Le 2 février — Marie-Lorraine-Doris, née le 26 janvier, enfant d'Edmond Nolin et de Léonida Faucher. Parrain et marraine: Médéric Pétrin et son épouse, née Evangéline Nolin.

## Sépulture

Le 29 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Wilfrid Desilets, époux de Lilly Wagatha, décédé le 27, âgé de 43 ans.

## LA VIE AU COLLÈGE

### Voeux solennels

Dimanche dernier, à la messe de communion des élèves, le R. P. Lucien Porcheron prononçait ses derniers voeux de religion. Le Rév. Père recteur disait la messe et MM. Emile Couture et Brunelle Leveillé, anciens élèves, lui servaient de témoins. Cérémonie d'une touchante simplicité. La chorale des élèves exécuta quelques morceaux de son répertoire.

### Sport

Les collégiens ont reçu, dimanche, la visite du Canadien de Saint-Boniface. Les spectateurs ont suivi avec intérêt la lutte qui s'est terminée par la victoire de nos élèves.

* * *

Lisez, mercredi prochain, la Page du Collège.

## FORT GARRY

Quel succès! Plus de cent personnes semblaient s'amuser fameusement dans notre salle paroissiale, dimanche soir!

M. le curé Cournoyer, armé d'une clochette et entouré de "messieurs les organisateurs", dirigeait le jeu, allant inlassablement d'une table à l'autre.

Nous avons certainement apprécié à sa juste valeur le zèle de ces messieurs, mais ils nous pardonneront de dire que sans leurs dames ils auraient peut-être été fort embarrassés. Le lunch, servi à l'issue de la partie de cartes, a amplement prouvé qu'il y avait eu coopération entre le sexe fort et le "soi-disant" sexe faible!

Donc, aux familles organisatrices sincères félicitations.

Félicitations aussi aux heureux gagnants des six prix.

Remarqué parmi les nôtres, de nombreux amis non-catholiques. Espérons que nous reverrons tous et toutes à la prochaine partie de cartes qui sera prochainement annoncée.

* * *

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'Irène Lernout, fille de M. et Mme R. Lernout, rue Dumas. Toutes nos sympathies à la famille éprouvée.

## Enfants ruinés par les sports

Philadelphie. — Le Dr Edward-L. Bauer a dit à la Société médicale du comté de Philadelphie que maints enfants normaux et sains étaient "brûlés" physiquement et que leur développement mental était retardé par l'entraînement excessif auquel ils sont soumis pour participer aux concours sportifs dans les écoles publiques et les "high schools". Le Dr Bauer est membre du personnel de l'hôpital des enfants.

EMAINE ACREMANT

# Ces Dames aux Chapeaux Verts

Feuilleton de la "Liberté" No 16

(Suite)

— Eh bien? ma chère Clotilde, 'en dites-vous?

— De quoi?

— J'ai gagné cette partie si mal igagée.

— Si mal engagée? vous êtes très mable... Je vous remercie...

— Je n'ai pas voulu vous vexer.

— Non, non... Au contraire...

Comme elle se lève, ils s'éloignent us les deux dans la direction du nd-point d'où l'on a une vue super-. Mais, arrivés là, ils tournent à oite sans même regarder le panoma...

Après le thé, sur la pelouse, les atches recommencent. Le soleil desnd. Ses derniers rayons jettent des eurs rouges dans les arbres où les érles sifflent. Des brumes violettes ulent dans les buissons.

Jacques vient en courant présenter s hommages à Arlette. Il lui baise main et s'excuse de devoir partir ssi vite. Comme Clotilde ne repait pas, il y a tout lieu de croire que paix est faite entre les deux fiansés et qu'ils s'en vont ensemble.

Une demi-heure plus tard, à leur ur, ces demoiselles Davernis prennt congé. Elles veulent être chez les pour l'heure du souper. Elles sont avies, absolument ravies de leur exrsion. C'est sans aucune arrièrensée qu'elles permettent à Arlette demeurer quelques jours au châau. Mme Barthier-Wisques les a onquises à la fois par sa distinction sa simplicité...

Lorsqu'elles remontent en auto, els ont gagné une telle assurance 'on les croirait propriétaires de la oiture.

Jessy et Arlette, debout sur la terasse, leur font des signes d'adieu vec leurs mouchoirs. Quand elles ont sparu, Arlette crie en jetant en l'air raquette:

— Enfin, je respire!...

A tout autre moment, Jessy deanderait à son amie les raisons de tte exclamation, mais elle a hâte lui raconter autre chose:

— Tu as vu, tout à l'heure, lui ditle, Clotilde de Poulbacques, que nous vitons parce qu'elle est de nos voines. Je ne sais pas comment tu la ouves. A moi, elle me déplaît souerainement.

— A moi aussi...

— Parce que sa noblesse remonte déluge et parce qu'elle est riche, le se croit permis d'avoir un caracre exécrable...

— Je m'en suis aperçue...

— Eh bien! elle a eu tout à l'heure e scène très violente avec Jacques Fleurville, qui, lui, est charmant. t leurs fiançailles sont rompues... 'est-ce pas que c'est amusant?

— Oui... C'est très drôle!...

## CHAPITRE X

C'est demain la Fête-Dieu. En cet nneur, chaque année, une grande rocession traverse les rues de la lle.

De sa fenêtre, Arlette en observe s préparatifs. L'enclos fait sa toitte. Sur la chaussée, des ouvriers lèvent tous les dix mètres un des vés pointus et bordure du trottoir enfoncent dans le trou un mât où e oriflamme se tordra sur son trape.

Des tapissiers déroulent, le long s maisons, des toiles blanches et uges. Les bourgeois fixent à leurs lcons des cartouches colorées d'où illissent des drapeaux aux lans de carton-pâte. Les fenêtres des z-de-chaussée se transforment en reosoirs, avec des candélabres, des eurs, des plantes vertes.

Les ménagères, excitées, lavent le uil de leur porte, le trottoir et la çade. Les blanchisseuses circulent, ès affairées, les bras chargés de ontagnes de mousseline blanche.

Et des hommes, des femmes, des fants même passent en poussant vant eux des voitures pleines de seaux, qu'ils annoncent criant:

— Parquet!... parquet!... quatre us la botte!

Mais leurs clients sont peu nomeux. On préfère généralement atndre le lendemain pour acheter la archandise cueillie la nuit. Les feuilles en sont plus fraîches et plus brillantes au passage de la procession.

Les demoiselles Davernis participent d'autant plus au mouvement unanime qu'elles ont une réputation à soutenir. Leur maison est toujours une des mieux décorées. Rien qu'aux deux fenêtres de leur salon, cent bougies sont allumées, autour de deux reliquaires de bronze en forme de sarcophage. A droite, il y aura en plus un immense crucifix en ébène, avec le Christ en ivoire, et les bouts de croix en argent massif; et à gauche une statue de la Sainte Vierge en vermeil avec, sur le pied, une rose en brillants.

Jeanne et Marie surveillent les préparatifs intérieurs. A Telcide et à Rosalie incombe une tâche plus importante. Dans la salle du catéchisme, elles habillent les petits pages de la Vierge et tendent les drapeaux et inscriptions, que porteront les enfants des écoles. Elles sont aidées par ces demoiselles Lerouge. Jamais les boucles d'oreilles de Félicité n'ont été à pareille fête. Elles ne cessent pas de danser.

— Pourvu que le temps se maintienne beau demain!...

Tel est le problème des veilles de procession...

— Avez-vous reçu vos robes blanches? demande Caroline, tout en frisant des papillotes de papier.

Oui, répond Telcide. La blanchisseuse nous les a apportées ce midi.

— Je suppose qu'Arlette vous accompagnera...

— Certainement, quoique cette petite prenne maintenant des airs d'indépendance, qui ne me plaisent pas.

— Ah?... Passez-moi donc le fil doré...

— Voici... Mais je la materai... Ainsi je lui ai offert de participer au cortège avec une de mes anciennes robes de mousseline, qui est encore très bien... Savez-vous ce qu'elle m'a répondu?

— Non.

— Qu'elle n'est plus en âge de mettre une robe de première communion.

— Est-ce possible?

— Oui... Elle a la prétention de se bâtir elle-même une toilette en soie... Ce sera du joli!...

— Mais... mais... bredouille Caroline, qui a la compréhension lente... est-ce que nous, nous ressemblerions à des premières communiantes?

Heureusement, Félicité arrange les choses en déclarant:

— Ah! les jeunes filles d'aujourd'hui!...

Cependant Arlette, dans sa chambre, coupe, taille, faufile, coud. La cousine Marie est fort intéressée par son travail. C'est pour elle une nouveauté. Elle se demande quelle merveille va jaillir de ce coupon soyeux:

— Croyez-vous que ce sera bien, petite cousine?

— J'en suis persuadée...

— Au lieu de votre vilaine mousseline, il vous faudrait une robe comme celle-ci...

— Je n'oserais pas la porter.

— Songez que M. Hyacinthe vous regardera passer. Il est indispensable que vous soyez belle...

— Oui... mais comment?...

Arlette est arrivée à ce résultat que Marie ne lui cache plus ses sentiments. Elle ne lui dit rien encore du roman passé, mais elle avoue qu'un roman futur la comblerait d'aise.

— Eh bien! ma cousine, c'est très simple... Demain matin je vous habillerai moi-même...

— Que dira Telcide?

— Elle ne dira rien, car elle ne s'apercevra de rien. Elle constatera uniquement que vous êtes beaucoup mieux, mais elle ne saura pas pourquoi. Vous aurez la même robe qu'elle, mais vous serez élégante. Vous serez coiffée comme elle, mais vous serez gentille... Seulement...

— Seulement?

— Je vous aurai donné la manière...

— Oh! merci...

La vieille demoiselle pose sur la joue de la jeune fille un baiser maladroit, mais si sincère...

A six heures et demie, avant le souper, Telcide fait comparaître Arlette.

— Soumettez-moi votre fameuse robe...

— Volontiers!

Arlette la revêt. L'étoffe légère tombe autour d'elle comme une neige. C'est une toilette très simple, délicatement drapée, sans garnitures stupides, sans plis grossiers...

— Voici, ma cousine... Comment me trouvez-vous?

— Ma chère enfant, vous êtes ridicule! On n'assiste pas à une procession dans une robe de théâtre. Vous serez punie...

— Punie?

— J'ai décidé que demain vous n'assisterez pas au cortège... Vous resterez seule à la maison, avec Ernestine.

Arlette a la présence d'esprit de prendre un air navré, de sorte que Telcide persévérera dans sa décision. Mais elle est enchantée. Ainsi elle pourra voir passer la procession!...

Le lendemain matin, dès neuf heures, les demoiselles sont engoncées dans leurs robes fortement empesées. Elles ont un voile, une couronne de roses blanches sur la tête et, sur la poitrine, un ruban bleu d'enfant de Marie. Seule, la plus jeune des Davernis est, dans une certaine mesure, présentable. Pour qu'elle ne semble pas être dans une cloche de carton, Arlette a brisé les plis lourds d'amidon de sa jupe. Son corsage ferme bien au col. On n'aperçoit aucune boutonnière dans son dos. Sa coiffure est moins plate. Son chignon n'est plus serré comme une boule de ficelle.

Les quatre soeurs appartiennent aux groupes des porteuses de statues et de bannières. Leur point de rassemblement est, à 9 heures et demie, à la salle du catéchisme.

— Au revoir, vilaine enfant, dit Telcide à Arlette. Il va de soi que je vous défends de sortir... Vous veillerez avec Ernestine, sur les reliquaires, le crucifix et la Vierge...

— C'est entendu, ma cousine!...

Les yeux baissés, ces demoiselles s'éloignent. Elles ne relèvent la tête que pour admirer leur façade. Il leur paraît que M. le Grand Doyen ne pourra qu'être très satisfait...

La procession se mettant en marche à dix heures et suivant un long itinéraire avant de venir à la cathédrale, n'arrivera pas dans l'enclos avant onze heures et demie:

— Ma brave Ernestine, qu'est-ce qu'on peut faire jusque-là? demande Arlette.

— Si j'étais que de vous, mam'zelle, j'mettrais la robe que vous avez confectionnée. Vous étiez tout plein gentille...

— Tiens, c'est une idée...

A dix heures, l'enclos s'était animé: Des groupes, formés dans l'église, allaient rejoindre le cortège... A dix heures un quart, c'est le calme complet!... A onze heures seulement, on sent qu'il va se passer quelque chose. Les cloches de la cathédrale s'ébranlent. Le vent apporte, à certains moments, des bribes de cantiques. Des curieux commencent à retenir leur place au bord du trottoir. Les enfants, avec des roseaux coupés, font des sifflets.

Arlette est descendue au salon. A travers les plantes et la fournaise des bougies, elle verra parfaitement le défilé. Mais, en attendant, toutes ces flammes répandent une odeur désagréable de suif et de fumée. Elle préfère venir à la porte où elle aura une vue d'ensemble de la rue:

— Bonjour, mademoiselle Arlette.

Jacques de Fleurville passait. Elle est si surprise qu'elle rougit jusqu'au bout des oreilles. Elle s'enfuirait volontiers. Certes, il ne lui déplaît pas de le revoir. Depuis leur victoire au tennis, si glorieusement gagnée, elle a maintes fois pensé à lui. Mais l'idée qu'il pourrait la dédaigner, après qu'elle lui aurait laissé deviner le secret de son âme, lui fait peur. Il n'y a pas jusqu'à la rupture de ses fiançailles, qui ne l'inquiète; cette rupture, qui pourtant permet à son espoir de renaître, mais qui trahit aussi la légèreté de son caractère!

Elle répond froidement:

— Bonjour, monsieur...

— Oh! ce ton!... moi, qui suis venu exprès dans l'enclos pour vous apercevoir, ne serait-ce que de loin!

— Je cherche ce que vous voulez dire...

— Comment?... ce que je veux dire?... Mais je veux dire que je vous trouve de plus en plus charmante... que nous formerions une équipe invincible...

— Une équipe?

— Au tennis.

— Ah! bon!

— Que vous devriez encore organiser une tombola... que nous avons les mêmes goûts... que nous détestons au même point les vieilles filles... que nous aimons également Paris... que mes fiançailles sont rompues et que je suis bien content... et enfin... enfin, que vous avez une robe blanche aussi exquise que vous-même...

Arlette ne peut s'empêcher de sourire...

— Ah! je suis heureux... J'ai ramené un peu de lumière sur votre visage. Savez-vous que vous m'avez très mal accueilli?... J'aurais été un fournisseur que vous n'auriez pas été moins aimable... Voyons, voyons, qu'y a-t-il?... Vous n'osez pas me regarder en face?... Il y a quelque chose, n'est-ce pas?

— Oui, mais laissez-moi...

— Non non. Il faut que vous m'avouiez les raisons de votre transformation... Je ne voudrais pas vous méconnaître.

— C'est impossible!

— D'ailleurs je les devine. Je connais assez les vieilles filles pour deviner ce dont elles sont capables. On vous a dit du mal de moi, n'est-ce pas?

Arlette n'a jamais menti. Dans un soupir, elle murmure:

— Oui...

— Que vous a-t-on dit?

Il s'est approché d'elle. Il attend le renseignement avec anxiété. Elle ne répond pas...

— Mademoiselle Arlette, je vous en supplie, ne me laissez pas dans cette angoisse... Il y a un malentendu. Je vous le jure...

— Oh! faites attention. J'aperçois la bonne de Mlle Clémentine Chotard... Je rentre...

— Pas avant que vous ne m'ayez dit...

— Plus tard... peut-être...

— Demain soir, vers six heures et demie, c'est l'heure de la solitude pour l'enclos, je vous attendrai dans le premier angle de la cathédrale... au dehors, bien entendu, — près de l'abside à gauche. Je vous expliquerai comment j'ai rompu, à cause de vous, mes fiançailles...

— A cause de moi?

— Oui... vous viendrez, n'est-ce pas?

— Non, certainement non.

— Tant pis! Je vous attendrai quand même...

La foule maintenant envahit la rue. La procession est au dernier reposoir. Dans quelques minutes, elle sera là. Vivement Ernestine mouche ses bougies.

Arlette, regardant les petites étiquettes, qui, dans les reliquaires, indiquent en lettres d'or l'origine des reliques, se répète tout bas:

— C'est à cause de moi qu'il a rompu! C'est à cause de moi...

Mais voici que les musiques s'approchent. Un suisse doré, charmarré d'épinglettes, ouvre le cortège. Il a une hallebarde sur l'épaule et une canne au pommeau énorme dans la main droite. Il tend fièrement ses faux mollets en bas blancs.

Pour le mieux voir, Arlette se penche.

Or elle aperçoit devant elle, son chapeau touchant presque les fleurs de sa fenêtre, M. Ulysse Hyacinthe debout sur le trottoir. Lui aussi a été attiré dans l'enclos par celle qu'il aime!...

Tour à tour commencent à défiler les pages, les rois, les anges, les saintes, qui paraissent jouer un de nos vieux mystères avec, comme décor, la cathédrale.

Les groupes se succèdent, celui du saint Jean-Baptiste de six ans, nu dans sa peau de mouton; celui des marins autour du bateau; celui de la Passion, avec les divers instruments du supplice, portés sur des coussins de velours grenat.

Des odeurs d'encens se répandent avec des nuages bleus, quand les séminaristes, d'un geste uniforme, jettent au ciel leurs encensoirs d'argent aussi loin que le permettent les chaînes triples.

Des fillettes roses, aux boucles blondes, avec des corbeilles roses, fixées à leur ceinture rose, portent à leurs lèvres des pétales de roses qu'elles lâchent ensuite dans un vol de grâce et de clarté.

Les vieux prêtres en surplis récitent des psaumes. Les abbés clament des cantiques.

Sauvez, sauvez la France,
Au nom du Sacré-Coeur...

Un ensemble de dames chantent des hymnes. Pour que nul n'ignore qu'elle n'a plus qu'une dent, Mlle Félicité Lerouge, au premier rang, ouvre une bouche gigantesque.

Lorsque paraissent ces demoiselles Davernis, Telcide est encastrée dans les brancards capitonnés d'une statue. Au risque de tout culbuter, elle essaie de distinguer Arlette au travers des fenêtres. Rosalie marche derrière elle, les bras ballants, car elle se méfie des roseaux glissants. Jeanne porte une bannière très lourde. L'encoche de cuir lui écrase le ventre.

Quant à Marie, elle appartient à un groupe et tire un des cordons de la crèche de l'enfant Jésus.

Devant la maison, elle aperçoit M. Hyacinthe et rougit. Peut-être la salue-t-il! Elle incline la tête... Toujours est-il que cela donne à Arlette une idée... Comme maintenant défile la foule anonyme des membres des chapitres et des congrégations, qui précèdent le Saint-Sacrement, elle se penche vers le professeur et lui dit:

— Monsieur Hyacinthe, ma cousine Marie m'a priée de vous informer qu'elle vous attendra demain, après le salut, dans le second angle de la cathédrale, au dehors bien entendu — près de l'abside à droite... Elle désire vous parler.

— Est-ce possible? C'est trop de joie... J'y serai...

— A droite de l'abside... ne confondez pas surtout... Je vous dis à droite...

— Oui, oui!...

Le Saint-Sacrement va passer. Le chanoine, avec son claquoir, ordonne aux fidèles de se mettre à genoux. M. le Grand Doyen, vêtu d'une chasuble rutilante de rayons et de flammes d'or, porte sous un dais à pompons blancs l'ostensoir éblouissant de gemmes précieuses.

Dans la demi-obscurité du salon, Arlette s'agenouille en murmurant: "Pardonnez-moi, Seigneur, pardonnez-moi ces deux rendez-vous, mais accordez-moi surtout qu'ils réussissent..."

## CHAPITRE XI

En regardant toutes les statues de la cathédrale, pendant le salut, Arlette s'imagine que celles-ci se penchent les unes vers les autres et se confient le grand secret: Marie Davernis va avoir un premier rendez-vous d'amour! Elle ne s'en doute pas encore, mais, dans l'ombre extérieure de l'église, M. Ulysse Hyacinthe doit l'attendre déjà.

Sous le prétexte d'aller chez la blanchisseuse chercher un col blanc, qu'on a oublié de lui rapporter, Arlette se débarrasse facilement de Telcide, de Rosalie et de Jeanne à la sortie de l'office. Elle entraîne Marie. Cette course faite, elles repassent devant la cathédrale pour rentrer chez elles. Marie, qui a une cervelle d'oiseau, jacasse en s'amusant des pancartes qu'elle a lues dans l'étalage de la blanchisseuse: "On demande des ouvrières en chemises. On demande des ouvrières en jupons." Mais Arlette est plus émue car elle songe que si le professeur se trouve d'un côté, de l'autre il y a Jacques de Fleurville.

— Oh! un homme! s'écrie subitement Marie.

M. Hyacinthe qui fait les cent pas, la tête dans les épaules et les mains derrière le dos, vient d'apparaître:

— N'ayez pas peur, murmure Arlette. C'est M. Ulysse!

— Que fait-il ici?

— Il désire vous parler. Il m'en a informé hier pendant la procession.

— Il?...

— Oui, ma cousine... approchez... ne craignez rien... Il n'est pas méchant...

Arlette s'adresse alors à celui dont l'ombre se profile d'une façon très peu gracieuse:

— Monsieur Hyacinthe, voici ma cousine... Je vous la confie... Je vous la reprendrai dans dix minutes...

Pâle, frissonnante, prête à défaillir, la vieille demoiselle est sans résistance. Elle s'appuie contre la muraille. De ses lèvres blanches, tombe cette phrase:

— Vous m'attendiez?

Et le bon homme de lui répondre:

— Je vous attends depuis dix ans...

Arlette s'est esquivée. Comme elle voudrait que Jacques ne fût pas là! Elle redoute ce rendez-vous! Et comme elle serait triste si elle ne l'apercevait pas au premier angle, près de l'abside à gauche!

Jacques est debout au pied d'un formidable contre-fort. Il l'accueille avec un sourire et lui serre gentiment les mains:

— J'étais sûr que vous viendriez...

— Chut! plus bas!

— Pourquoi?... Il n'y a personne.

— Si... Ce soir, on refuse du monde dans les angles de la cathédrale...

— Il est de fait qu'on y est très bien...

— Oui... Ce sont de vrais loggias...

— Pour amoureux!

— J'y ai amené ma cousine Marie à M. Hyacinthe...

— Pas possible?

— Il faut que j'aille écouter si leur conversation ne languit pas trop...

— Vous avez des idées extraordinaires!

— Tant de gens en ont de trop ordinaires!... Attendez-moi, je reviens...

Silencieusement, elle glisse sur la pointe des pieds. Les coins d'ombre autour de l'abside ressemblent à des confessionnaux. Malgré lui, M. Hyacinthe, saisi par le mystère du lieu parle bas comme s'il énumérait avec contrition une longue suite de péchés fous mortels. Arlette comprend quelques phrases et rejoint Jacques:

— Ça va?

— Oui... ça va très bien... Il lui raconte la mort de sa maman... Il en a pour une demi-heure, car elle a beaucoup souffert...

— Ah! tant mieux!... Vous n'imaginez pas tout ce que j'ai à vous apprendre... C'est effrayant!...

— A ce point?

— Oui... Avez-vous repensé à ce que je vous ai dit hier?

— A quoi?

— A la rupture de mes fiançailles...

— Je me souviens, en effet, que vous me l'avez annoncé... Que s'est-il donc passé? Qu'y a-t-il eu?

— Il y a eu "vous"!

— Moi?

— Parfaitement... vous!... Il faut que je vous explique... Mon père tenait depuis longtemps à ce que je me marie... Dix fois il me l'avait demandé... Dix fois j'avais refusé... La onzième, pour ne pas le chagriner, je lui ai répondu: "Après tout on peut voir. Je n'ai aucun parti pris contre le mariage". Huit jours après il m'a présenté la Clotilde en question. Nos familles étaient assorties, nos âges se convenaient; nos châteaux étaient voisins. Mes tantes et mes oncles m'ont serré sur leur poitrine en me répétant: "Tu es notre héritier. Tu vas faire là un mariage parfait"... Bref, j'ai été faible, j'ai cédé avec cette idée: "Bah! autant celle-là qu'une autre!"

— Et alors?

— Je ne vous avais pas prévue!... Tant que je ne vous connaissais pas, je pouvais épouser Clotilde. Elle n'était ni plus laide, ni moins intelligente que les autres petites oies blanches et les autres petites dindes que l'on me proposait. Mais dès que je vous ai connue, ce n'était plus possible. Clotilde, faisait-elle un geste, lançait-elle un mot, je me représentais aussitôt le geste que vous auriez eu dans la même circonstance, le mot que vous auriez trouvé. Certes, elle restait celle dont la famille était assortie à la mienne, dont l'âge convenait au mien, dont le château était proche du nôtre. Mais je devais lui découvrir à toute minute un nouveau défaut. Elle ne défie malheureusement pas la concurrence... Elle est autoritaire, dédaigneuse... Tandis que vous...

— Il faut croire pourtant qu'elle vous aimait, cette jeune fille.

— Non, elle ne m'aimait pas... Quand nous étions ensemble, nous parlions chasses, voyages, réceptions...

— Pourquoi vous épousait-elle?

— Je vous l'ai dit... Parce que... parce qu'il y avait nos familles, nos âges et nos châteaux... Ces questions-là remplacent trop souvent l'amour... Hélas!

— Comment lui avez-vous signifié que c'était fini?

— Je ne lui ai rien signifié du tout. Je me suis contenté de lui montrer que j'avais aussi une certaine volonté et que son caractère, dans ses offensives futures, devrait compter avec elle. Elle a préféré ne pas faire l'essai. Elle a rompu. Et voilà!

— C'est très bien!...

— Comme une confidence en vaut une autre, vous allez maintenant m'avouer quels sont les méchants potins qu'on vous a colportés sur mon compte...

Arlette refuse de répondre. Son visage, qui dépasse le contrefort, est en pleine lumière, c'est-à-dire qu'il reçoit la pâleur bleue des soirs de printemps. Jacques doucement essaie de l'attirer plus près de lui. Dans l'ombre, les phrases les plus graves tombent plus facilement. Mais elle résiste. Cette lueur est sa sauvegarde.

Comme il la supplie, elle finit par dire:

— Sachez seulement qu'on m'a révélé des choses très vilaines sur vous...

— Et vous les avez crues?

— Franchement? oui.

— Pourquoi?

— Parce qu'au moment où on me les glissait en douceur, vous n'étiez pas près de moi...

— Et maintenant?

— Je ne les crois plus...

— Vous êtes gentille... Mais tout de même je préférerais connaître ce dont on m'accuse...

— Chut!

Elle lui pose sur les lèvres sa main gantée.

— Pourtant?

— Peu vous importe... puisque c'est fini... Je vous jure que je n'ai plus aucune arrière-pensée contre vous... Cela doit vous suffire...

— Je tiens tant à votre bonne opinion!... Ma petite Arlette, vous n'imaginez pas l'influence que vous avez sur moi. Par exemple, je détestais ma vieille ville... Depuis que vous y êtes, je ne la reconnais plus... Elle est métamorphosée...

— Oh! oh!

— Je ne plaisante pas. Ainsi, pour ce moment, je ne me figure pas qu'il puisse y avoir sur la terre un coin plus joli pour être heureux que cet enclos, au pied de ce mur, haut comme un rempart...

— Vous devenez lyrique...

— Je ne m'imagine pas qu'il y ait ailleurs des statues plus artistiques, des monuments plus beaux...

— Vous voulez peut-être parler de la gare?

— Eh bien!... il ne faut pas la mépriser cette horrible petite gare de pierres blanches et de briques rouges. Ce matin, justement, j'y suis allé acheter les journaux de Paris. Je pensais à vous en la regardant et je me disais: "Voilà un monument magnifique"...

— Hein?

— Parfaitement!... un monument magnifique!... N'est-ce pas par son immense salle des pas perdus que vous êtes arrivée de Paris un soir chez vos cousines?... Vous deviez avoir à la main un petit sac jaune et, dans le coeur, une grosse appréhension... Manteau de voyage, bottine cambrée, haut talon... Le hall vitré a dû en frémir de toutes les fumées de ses locomotives!

— Vous avez de l'imagination! En réalité, elle est plus que banale, votre gare.

— Je me permets de ne pas partager votre opinion. Elle a des qualités sentimentales que vous ne soupçonnez pas...

— Je serais curieuse de voir ça...

— Rien n'est plus facile... Evoquez-la, un soir. Les salles d'attente sont désertes. Les employés dorment dans les coins. Vous arrivez pour prendre le train.

— Moi?

— Oui, vous, Arlette... Vous avez eu une journée très chargée... Vous avez quitté vos parents à la fin d'un dîner, après des toasts... Vous avez changé votre robe pour une plus foncée... Et vous appuyez votre bras sur celui du guide, que vous vous êtes choisi pour le voyage que vous entreprenez...

— Comment est-il, ce guide?

— Il est... il est jeune, il est empressé, il s'efforce de vous prouver sa reconnaissance, car tout son bonheur dépendait d'un "oui" de votre bouche. Il vous regarde tendrement. Dans ses yeux, il y a déjà le rayonnement des ciels merveilleux, qui demain vous feront rêver. Dans un bruit confus, vous entendez qu'on lui remet des adresses d'hôtels. On vous prie d'écrire souvent. On vous recommande de ne pas vous fatiguer. Quelqu'un vous crie: "Au revoir, madame..." Un compartiment vous est réservé... A votre compagnon, vous dites: "J'espère que nous n'avons rien oublié". La locomotive... "Messieurs les voyageurs en voiture!" "Messieurs les voyages en voiture!" Un bruit de plaques tournantes... Vous vous penchez à la portière pour agiter un mouchoir... Quand vous vous retournez, deux bras vous enlacent et deux lèvres prennent les vôtres... C'est pour la vie, c'est vers le bonheur que vous faites ce voyage d'amour... N'est-ce pas, Arlette, qu'elle est la plus jolie, l'horrible petite gare de notre vieille ville?

Jacques a prononcé cela avec une fantaisie émue et une tendresse caressante. La jeune fille n'a pas bougé. Elle n'a rien fait pour abandonner sa sauvegarde: la lumière. Mais l'ombre grandissante l'a gagnée et enveloppée. C'est comme si un oiseau protecteur avait étendu son aile dans les hauteurs, entre la lune et la terre. Sa projection immense couvre la cathédrale:

— S'il arrive qu'un soir, soupire Arlette, je connaisse ce merveilleux départ, je serai infiniment heureuse...

Jacques, joyeux, enthousiaste, en appuyant contre ses lèvres la main brûlante de la jeune fille, conçoit aussitôt mille projets. Il n'est pas habitué aux obstacles. Il marche droit devant lui...

Mais Arlette est plus prudente. La griserie des phrases ensorceleuses n'a pas tué en elle la peur d'être dupe. Elle ne dissimule pas sa joie et son amour. Mais sa méfiance persiste.

Jacques lui annonçant son intention d'en parler dès le lendemain à son père, elle le prie d'attendre. Est-il bien sûr de lui-même? Les distractions de Paris, dès qu'il les retrouvera, n'effaceront-elles pas dans son coeur le souvenir de la petite provinciale qu'elle est devenue?

(A suivre)

## PETITES ANNONCES

**Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 60 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

**Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.**

---

Si vous avez l'intention d'acheter un poêle électrique usagé, mais remis en parfait état et garanti, voyez

**FONTAINE & COMPAGNIE**
**Tél. 201 425** **165, ave. Provencher**
Nos prix défient toute concurrence.

---

**OCCASION** — A vendre: 100 actions ordinaires Garoard & Company Ltd., en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $51,760. Réserve et profits, $21,386.93. S'adresser à **Paul Jouvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta.** Tf

---

**A VENDRE** — Bon hôtel de campagne. Salon de bière. $4,500 en termes demi-comptant, ou bien $4,000 comptant. S'adresser à **Boîte 4, la "Liberté".** 27p

---

**A VENDRE** — Terre de 484 acres, 350 acres en culture; labour, 160 acres; dépendances. Bornée par la rivière, à l'est par le C.P.R. 1 mille du village. $42 l'acre. **D. Cormier, La Salle, Man.** 38p

---

**A VENDRE** — Cours du soir de 6 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à **Boîte 29, la "Liberté".** Tf

---

**A VENDRE** — Chevaux Percherons, étalons et juments enregistrés. Vendrai à terme et bonnes conditions. **Ernest Hébert, Saint-Pierre, Man.** 39

---

**ON DEMANDE** une institutrice, possédant certificat de seconde classe, capable d'enseigner l'anglais et le français, pour rentrer en fonction le 1er mars. $1,000 pour neuf mois. Petites vacances au cours de l'été; l'année scolaire se termine à Noël. Pension, $25 par mois. S'adresser à **M. Jos. Cantin, sec.-trés., école Sainte-Marthe, No 1546, Rocanville, Sask.** 36p

---

**POURQUOI** vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. **Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1073—11, Saskatoon, Sask.** 52

---

**VICES DU SANG,** boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Clsbey ou l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 293, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous 37p

---

**MAISON A LOUER** — Moderne, salon et quatre pièces; foyer électrique, 426, rue Aulneau, Saint-Boniface. S'adresser à **442, rue Aulneau, Saint-Boniface.** 36p

---

**A VENDRE** — Bon magasin général avec bureau de poste, dans un bon centre canadien-français, faisant un bon commerce. Vendrait pour cause de santé. Pour plus d'informations, s'adresser à **Boîte 17, la "Liberté", Winnipeg.** 36p

---



## AU SACRE-COEUR

### De passage

Au cours de janvier, nous avons eu le bonheur de recevoir plusieurs visiteurs au presbytère: S. G. Mgr G. Breynat, O.M.I., S. G. Mgr J. Guy, O.M.I., les RR. PP. H. Bourque, S.J., L. Laplante, C.SS.R., C. Lefebvre, O.M.I., M. Kalmès, O.M.I., M. l'abbé F.-X. Leroux et le R. P. U. Langlois, O.M.I., nouveau provincial d'Alberta.

### Deux départs

M. Joseph Sala, ayant accepté de l'emploi à Flin Flon, nous quittait le 20 au matin. Le soir du même jour, M. Roger Lemire se dirigeait vers Debden, Sask.; la Banque Canadienne Nationale venait de lui offrir une promotion.

A ces deux jeunes nous souhaitons de nouveaux succès.

### Parties de cartes

Pour dimanche prochain, attendez-vous à une partie de cartes suivie d'un programme musical et d'un goûter; alors les Dames de Sainte-Anne peuvent s'attendre à un rendez-vous général à la salle paroissiale: ce n'est certainement pas l'invitation qui manque.

Le 2 au soir, il nous a été donné de voir les groupes attablés pour jouer au whist et au bridge. Merci à la nouvelle commission scolaire qui s'est mise à l'oeuvre dès sa première semaine d'existence. Quelques personnes, pour la première fois depuis qu'elles fréquentent notre salle, ont gagné des prix! Devinez qui?

Au bridge: Mme Dr Lafrenière et M. E. Gaudard; prix de consolation, Mme J.-H.-N. Leveillé et M. L. Baudry.

Au whist: Mme E. Johnson et Mlle L. Laflèche, MM. A. Dandenault et L. de Gonzague; prix de consolation: Mlle B. Pichette et M. Robinson.

### Un fils

M. et Mme Watson Fournier, maintenant domiciliés à Montréal, ont le plaisir d'annoncer l'heureux avènement de la naissance d'un fils. Joseph-Edmond-Gustave-Louis-Henri a pour parrain M. Gustave Fournier, son oncle, et pour marraine Mme J.-H.-N. Fournier, sa grand'mère, de la paroisse du Sacré-Coeur.

### Baptême

Le 3 février — Joseph-C.-J. Rondeau, enfant d'Alexandre Rondeau et de Léa Lafrenière. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Philippe Lafrenière, représentés par M. J. Lafrenière et Mlle Imelda Rondeau.

### Ecole du Sacré-Coeur

10ème grade: Mlles Sim. et Jeanne d'Arc Aubin.

9ème grade: M. Pierre Germain, Mlle Rita Chaput.

8ème grade: Mlles Suzette Buffet, M.-Jeanne Guay et Mad. Carignan.

7ème grade: Mlles Juliette Villeneuve et Béatrice Morrier.

6ème grade: Mlles T. Rhéaume et F. Paquin.

5ème grade: Mlles M. Aubin et L. Saint-Godard.

4ème grade: M. Alb. Delorme et Mlle Y. Bourbonnais.

3ème grade: Mlles F. Carignan et I. Fanchère.

2ème grade: Mlle J. d'Arc Joyal et M. G. Decloux.

1re année: Mlles L. Latourelle et R. Taillon.

Cours préparatoire: Mlle L. Léger et M. Léo Durand.



## WINNIPEG

### Un intéressant débat à l'Alliance Française

L'Alliance Française, qui avait suspendu ses activités pendant le temps des fêtes et des gros froids, annonce pour le mardi 11 février une soirée d'un genre spécial qui ne manquera pas de susciter un vif intérêt. Elle a, en effet, invité quatre élèves du Collège de Saint-Boniface à venir soutenir un débat sur la question suivante: "L'humanité est-elle en progrès, oui ou non?"

MM. Gérard Léveillé et Paul Aubin soutiendront l'affirmative, tandis que la négative sera défendue par MM. Robert Bernier et Léo Lafrenière. Le débat sera présidé par M. Roméo Guilbert, un autre élève du Collège Saint-Boniface.

Il y aura en outre, comme toujours, un programme musical.

Cette soirée de l'Alliance Française aura lieu à l'Université, salle A, entrée sur le Broadway. L'entrée est gratuite.

### Ligue des Femmes Catholiques

Une partie de bridge suivie d'un thé aura lieu à l'hôtel Royal Alexandra, le 11 février, à 2 h. 45, sous le patronage de Mme D.-C. Coleman. Les billets sont de $1.00. On peut se les procurer en s'adressant à Mme Jas Coffee, téléphone 34 390; Mme Martin Murphy, téléphone 87 239; Mme D.-J. Léger, 87 727, ou tout autre membre de l'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques.

Afin d'éviter toute cause d'erreur ou d'ennui, on est prié de présenter ses billets à la porte.

### Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

#### Partie de cartes

Mercredi dernier, 29 janvier, avait lieu une brillante partie de cartes au profit des oeuvres de la Fédération dans l'édifice de la Banque de Commerce de Norwood. Mme E. Laberge, présidente, avait généreusement mis sa demeure à la disposition du comité d'organisation, composé de Mmes E. Laberge, P. L'Heureux, A.-J.-H. Dubuc, Geo. Laflèche, D.-L. Léger, A.-E. Love. La belle somme de $51.25 fut réalisée.

Remerciements sincères à Mmes A.-J.-H. Dubuc, J. Forstall, L. Bétournay, N. Bernier, R. Stanners, H.-H. Cottingham et D. Monchamp, qui avaient offert les prix au comité, et à toutes celles qui ont contribué à faire de cette partie de cartes un véritable succès.

Les gagnantes ont été Mmes P.-A. Talbot, C. Fournier, E.-B. Wright, J. Aubert, J.-G. Cheatley, Z. Picard et W. Ledoux.

Etaient présentes: Mmes E. Laberge, Geo. Laflèche, de Denus, Martin Murphy, J. Forstall, H. Cottingham, F. Gallagher, Morrison, H. Cusson, Mulvena, P.-A. Talbot, J. Bernier, de la Giclais, A.-E. Love, R. Daniaud, C. Muller, A. Béliveau, H. d'Eschambault, J. Coffee, J.-G. Cheatley, A.-J. McDonald, J.-L. Bertrand, Leveillé, P. Sala, H. Baudry, A. Chabot, J. Walsh, N. Carroll, Campbell; Mlle Walsh; Mmes J. Lemay, A. Swift, M. Percy, Genest, A. Desjardins, Mercier, Gauthier, Chaput, A. Lanthier, E. Etsell, E. Belair, P. L'Heureux, A. Rhéaume, Saint-Pierre, MacDonald, R. Goulet, T. Gagnon, Brown, Lalonde, Monchamp, W. Ledoux, A. Lafrance, S. Dussault, E. Couture, C. Fournier, A.-J.-H. Dubuc, J.-P. Tremblay, A. Bernier, N. Bernier, J.-A. Séguin, J.-H. Aubert, J.-R. O'Brien, D.-J. Léger, Smith, Thorson, English, Bénard, J. Madden, C. Kult, E.-W. Horton, P.-D. Sweeney, Sproston, Welch, Christie, Kime, E.-B. Wright, Urquhart, G.-B. Chapman, Baines, Taillon, E. Johns, A. Derrington, M. Gatien, Z. Picard, Murphy, O'Connor, F.-X. Paillé, L.-A. Goyette, A. Prudhomme, T.-B. Molloy, C.-M. Boswell, J.-H. Bourgouin, J. Prendergast, E. Guilbault, J.-C. Davis, E. Gagnon, A. Fisher, B.-C. Kenway, T.-H. Hart, W.-R. Corner; Mlles A. Jutras, Rose Senez, M.-J. Mager, M. Mager.

#### Soirée musicale

Une grande soirée musicale de charité est en voie de préparation et aura lieu vers la fin de février. L'hon. juge et Mme Prendergast ont gracieusement mis leur résidence à la disposition du comité d'organisation. La date de cette soirée sera annoncée plus tard.

#### Assemblée mensuelle

L'assemblée régulière de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a lieu cette après-midi, à 3 h., dans la salle de l'Amicus Club, édifice des Chevaliers de Colomb.

Le thé sera servi immédiatement après l'assemblée.

Votre présence sera particulièrement appréciée.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

### PETITES NOTES

W.-F. Alloway, ancien banquier, est mort dimanche dans sa 78ème année. Venu à Winnipeg avec l'expédition Wolseley en 1870, il a pris pendant 50 ans une part très active au développement de la ville et s'est signalé par de nombreuses libéralités.

Le Dr O.-I. Grain, vieux médecin très connu, ancien député conservateur à la législature, ancien maire de Selkirk, est mort subitement dimanche, à Winnipeg. Il était âgé de 66 ans.

**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG**

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 34 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE**

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.